

A - DIAGNOSTIC

1. SITUATION ET SITE URBAIN

L'analyse de la situation et du site permet de cerner les caractéristiques topographiques de l'espace sur lequel l'agglomération a été construite, sa place dans le réseau de transport régional et national.

1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION

L'analyse portera essentiellement sur trois axes : le cadre général, les principales caractéristiques de la ville et sa situation dans la Région de Ziguinchor.

1.1.1. CADRE GÉNÉRAL

La commune de Bignona est située à une trentaine de kilomètres au nord de Ziguinchor, entre les coordonnées géographiques 12°49' N et 16°14'W (cf. Carte 1). Bignona est un chef lieu de département qui a été érigé en commune par arrêté n° 79-88 du 02 décembre 1957.

L'importance de la ville découle du rôle que les autorités coloniales lui ont conféré au début du 19ème siècle. En effet, les français, voulant étendre les zones de production arachidière et développer le commerce avec les colonies installèrent des comptoirs commerciaux dans les zones qu'ils jugeaient prioritaires notamment dans les régions côtières. Ainsi, une garnison militaire s'installa à Bignona en 1894 et la ville devint rapidement un comptoir commercial très actif.

Ces faits marquèrent le début du rôle important que Bignona, hameau de 350 habitants, devait jouer dans le vaste espace correspondant à l'actuel département du même nom. Son essor est intimement lié à ce statut de centre de collecte et d'échange commercial des produits agricoles de la région en contrepartie des biens manufacturés importés d'Europe. Dans les années 1950, la production de la subdivision s'élevait à 30 000 tonnes d'arachide transportées à bord de chalands qui remontaient le marigot de Yacoubel vers Ziguinchor.

Cependant, ce développement fut éphémère et Bignona a beaucoup perdu de son dynamisme, même si elle demeure une ville carrefour. En effet, le port est inexistant et la sécheresse a entraîné l'acidification des bas-fonds, jadis fertiles et réduit la production agricole. Toutefois, le département est une ville disposant de potentialités humaines et matérielles qui peuvent impulser un essor économique durable.

carte 1 situation

1.1.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION

La Région de Ziguinchor, la plus méridionale du Sénégal, couvre une superficie de 7301 km² soit 3,74 % du territoire national. Elle compte :

- trois départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor) ;
- quatre communes (Ziguinchor, Oussouye, Bignona et Thionk - Essyl) ;
- huit arrondissements, 25 communautés rurales et 502 villages.

Le département de Bignona s'étend sur 5266 km², représentant 72,12 % de la superficie de la Région, Bignona en est le second pôle urbain après Ziguinchor.

Cette région connaît un déséquilibre économique et structurel notamment en ce qui concerne la répartition des équipements et des infrastructures. Ziguinchor abrite quasiment l'ensemble du tissu industriel. Il est nécessaire de créer les conditions d'un développement durable par un aménagement équilibré du territoire.

1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

Bignona constitue, de par son statut de chef lieu de département, un pôle urbain. Mais ses fonctions se limitent à l'éducation et surtout à l'administration. Elle souffre de l'absence de ressources capables de la propulser au rang de pôle de développement régional. Le tissu industriel se limite à la présence d'une scierie à quelques kilomètres de la ville. L'activité commerciale représente un enjeu réel, mais est perturbée par l'insécurité qui affecte la région depuis plusieurs années et provoque l'isolement de la ville dans le réseau d'échanges et de communication.

1.2. LA VILLE DANS SON SITE

1.2.1. LE SITE NATUREL

La commune de Bignona est implantée sur un site en demi-cuvette ceinturée au nord et à l'est par un marigot. Les bolongs limitent les possibilités d'extension de la ville dans ces directions. En conséquence, l'extension de la ville s'est faite vers l'ouest et vers le sud jusqu'au delà de la limite officielle du périmètre communal, matérialisée par la transgambienne (route nationale n°4). Cette zone d'extension sud correspond au quartier de «Tenghory transgambienne» encore appelé « Tenghory compliqué ». Celui-ci, considéré comme le septième quartier de Bignona, est implanté dans la communauté rurale de Tenghory.

L'organisation du relief dans la commune favorise l'action de l'érosion hydrique. En effet, il existe une forte dénivellation d'environ 12 m à 13 m entre la zone sud et la zone nord (cf. Carte 2). Le ruissellement qui prend naissance sur les versants de la zone haute (Tenghory et Manguiline sud) vers la zone basse (Bassène, Manguiline nord) décape les sols, endommage la voirie et les habitations. Le ruissellement et l'érosion, qui sont d'abord des phénomènes naturels, constituent aussi un véritable problème socio-économique. Il est donc urgent, face à ce phénomène, de réaliser un réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales.

Carte 2 organisation du relief

1.2.2. LE SITE CRÉÉ

Le noyau originel de la ville de Bignona, au Sud du marigot de *Yacoubel*, correspond aux quartiers de Manguiline ancien et Bassène ancien. Le style des bâtiments et les vieux entrepôts témoignent de l'ancienneté de ces quartiers.

Ceux-ci concentrent aujourd'hui encore la majorité des équipements commerciaux, scolaires, religieux et administratifs qui faisaient de l'« Escale » le principal centre d'activité de la ville. Toutefois, avec la nouvelle route transgambienne, on assiste à un déplacement du centre d'activités de la ville vers le sud.

1.2.3. LE TISSU URBAIN

D'une structuration initiale simple, la ville de Bignona a connu une croissance démographique et spatiale très rapide. D'ailleurs, les équipements destinés à rester périphériques, comme la piste d'aviation ont été progressivement englobés par le front d'urbanisation.

Dans sa frange ouest, Bignona présente l'aspect typique d'un habitat semi - rural. L'habitat devient urbain dans les quartiers à Château d'Eau et Manguiline Sud.

Un paradoxe mérite d'être relevé : Bignona, qui étouffe dans son ancien périmètre, devient un grand nombre de parcelles viabilisées et non occupées. Ainsi, la structure urbaine (modalités d'occupation du sol) est lâche et non homogène avec un nombre impressionnant d'espaces non occupés. Déjà, en 1985, le Plan Directeur d'Urbanisme de Bignona soulignait ce problème. Le nombre important d'espaces vides traduit une course à l'accaparement des parcelles à titre prévisionnel. Ces parcelles constituent un potentiel acquis et non valorisé, une sorte de thésaurisation de l'espace. L'organisation de ces surfaces permettrait à la commune de Bignona de réaliser une « crypto - extension » pour satisfaire les besoins en espace.

1.3 LE CADRE PHYSIQUE

1.3.1 RELIEF ET GÉOLOGIE

Le paysage de la basse Casamance est caractérisé par une zone alluviale fluvio - marine qui pénètre largement à l'intérieur des bas plateaux du Continental Terminal. Ces plateaux, d'altitude généralement inférieure à 30 m, sont entaillés plus ou moins profondément par un réseau hydrographique très dense, celui du fleuve Casamance et de ses affluents.

L'érosion intense des reliefs qui s'est produite depuis le Lutécien est responsable de la sédimentation détritique dans les dépressions du bassin Eocène. A cet effet, les marno-calcaires du Lutécien ont été recouverts sur l'ensemble du bassin sédimentaire sénégalais par des grès de granulométrie variable, alternant avec des argiles et des sables azoïques. Le Quaternaire a été déterminant dans cette évolution. Durant le quaternaire ancien, les sédiments détritiques ont été affectés sous l'effet d'une altération chimique liée à la période humide qui régnait à l'époque. Il en résulte une précipitation du fer qui, associée à une forte concentration, a été à l'origine des niveaux de cuirasse latéritique et de la teinte rouge - bariolée dans la

partie supérieure de ces sédiments. Au Quaternaire moyen, à la faveur d'une transgression, la mer a envahi les zones déprimées de Basse Casamance et entraîné le dépôt des sédiments sablo-argileux recouvrant les niveaux latéritiques.

Au Continental Terminal correspondent les formations de surface, le bassin sédimentaire casamançais et les formations profondes. Dans le département de Bignona, les forages ont traversé de haut en bas : le Quaternaire, le Mio-Pliocène, l'Eocène et la partie supérieure du Maestrichien. Pour le Maestrichien, la profondeur du toit varie entre 400 et 600 mètres.

1.3.2. LA MORPHOPÉDOLOGIE

La ville de Bignona s'étend sur le plateau du Continental Terminal, de nature argilo - sableuse, qui se dégrade morphologiquement vers les zones de versant et les bas-fonds. Ce plateau continental comporte trois niveaux :

- le niveau de cuirasse latéritique d'épaisseur variable (1 à 3 m) que l'on retrouve pratiquement sous tout le plateau et constituant l'obstacle principal dans le creusement des puits ;
- le niveau sableux contenant les nappes phréatiques et miocènes ;
- le troisième et dernier niveau contenant les sédiments détritiques du Miocène et les calcaires du Lutécien.

Les deux derniers niveaux constituent un repère en Casamance pour les forages visant à exploiter la nappe miocène, qui est située vers la base de la série déritique.

Sur le plan pédologique, trois principaux types de sols sont recensés à Bignona. Il s'agit :

- des sols hydromorphes localisés dans les vallées et très aptes à la riziculture et au maraîchage ;
- des sols acidifiés, impropres à l'agriculture ;
- des sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques sableux ou argilo - sableux présents au niveau des plateaux et terrasses, où ils sont exploités en cultures pluviales (arachide, niébé, mil ...).

La dégradation des sols est devenue une contrainte majeure à leur mise en valeur optimale. Le phénomène est imputable à la salinisation et à l'acidification des sols des bas-fonds et des bolongs, à la perte de fertilité, à l'érosion pluviale qui sévit sur les plateaux et les terrasses et à l'ensablement des rizières.

La nature des terrains sur lesquels la ville est bâtie ne présentant pas de propriétés gonflantes, elle ne pose pas de problèmes majeurs en matière de stabilité des constructions et de la voirie. En revanche, du sud vers le nord (du plateau vers le marigot) la dénivellation est assez importante (de l'ordre de 12 à 13 mètres). Cette organisation du relief et l'absence de canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales accentuent la dégradation de la voirie et des bâtiments.

1.3.3. LE CLIMAT

A l'instar des autres régions du Sénégal, la climatologie de la Basse Casamance dépend de la dynamique des centres d'action atmosphérique que sont l'anticyclone des Açores et l'anticyclone Saharo-libyen dans l'Atlantique nord et l'anticyclone de Sainte Hélène dans l'Atlantique sud.

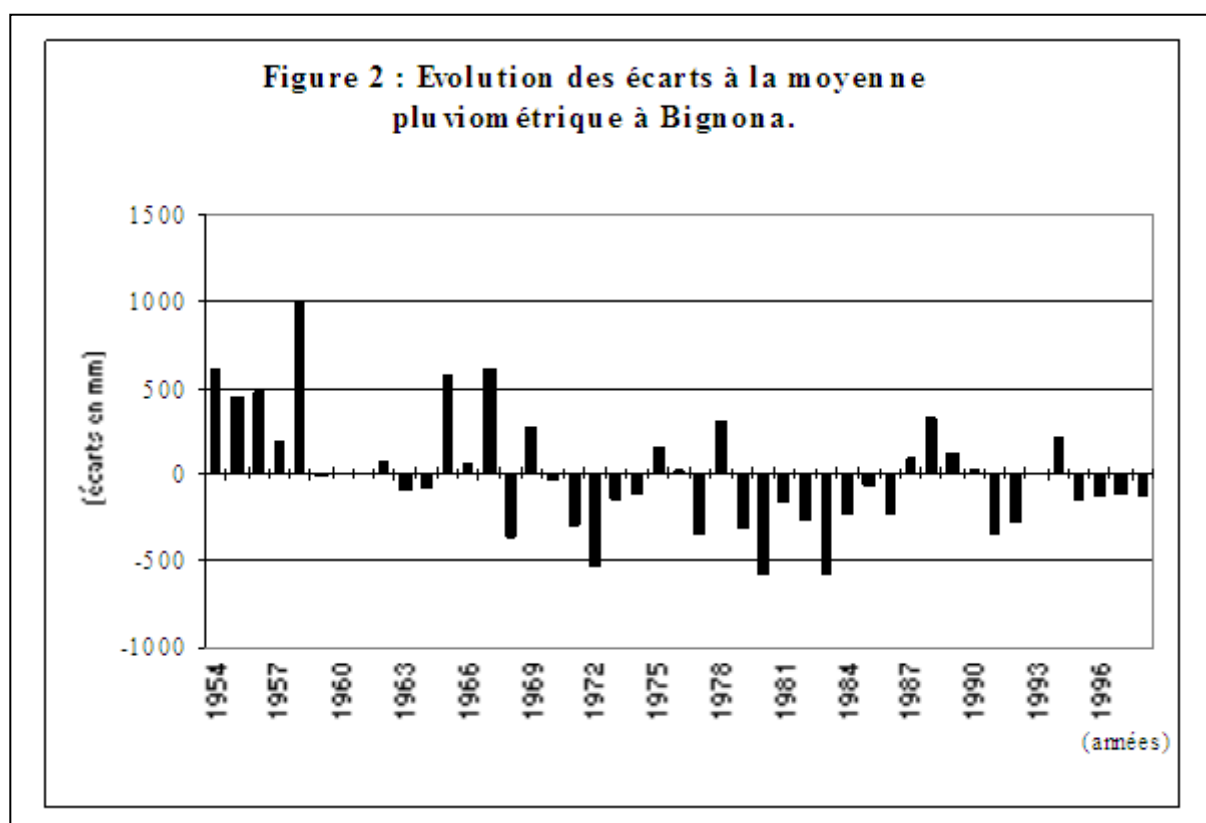
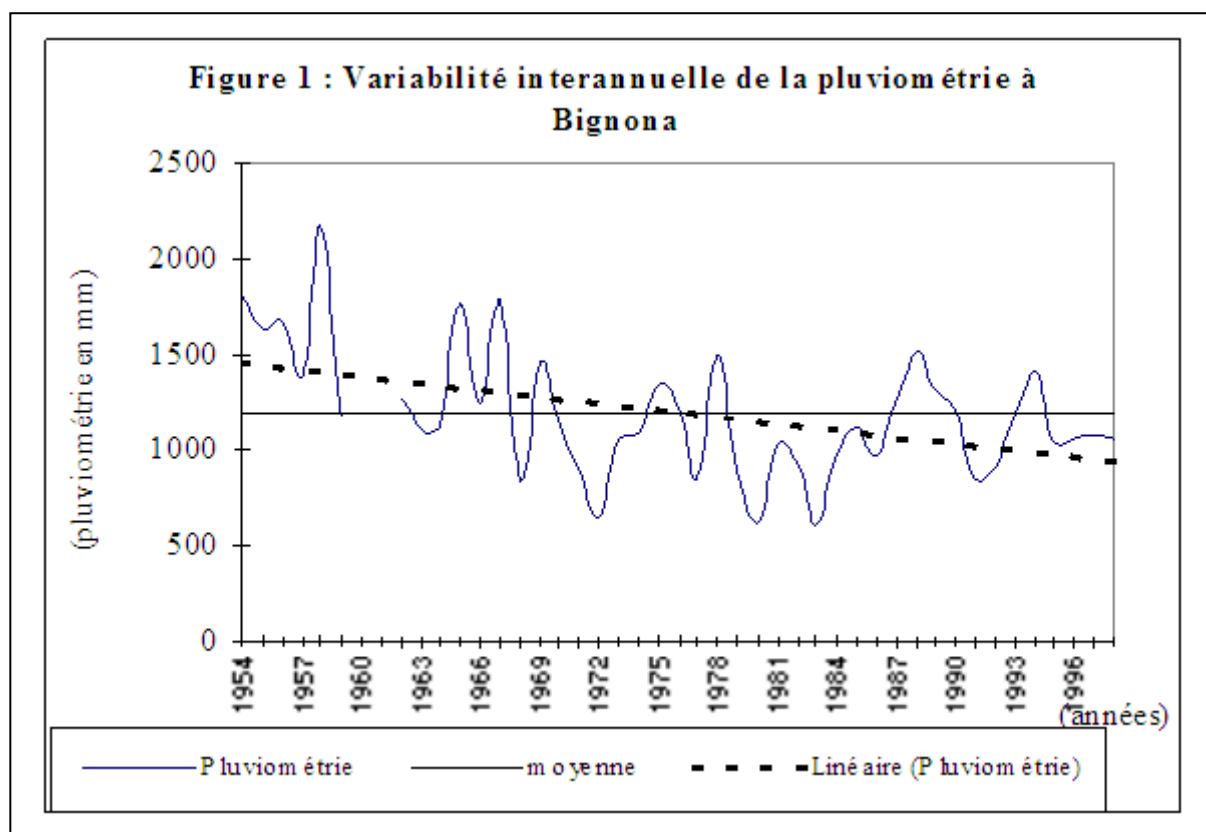
Le climat est marqué par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies. La première dure 7 mois et la seconde 5. Son originalité climatique est liée à une saison des pluies de durée assez courte par rapport aux autres régions de la zone sud-soudanienne. D'ailleurs son indice de saison des pluies (I. S. P.) est de : 5.2.5. Cela signifie que Bignona dispose de :

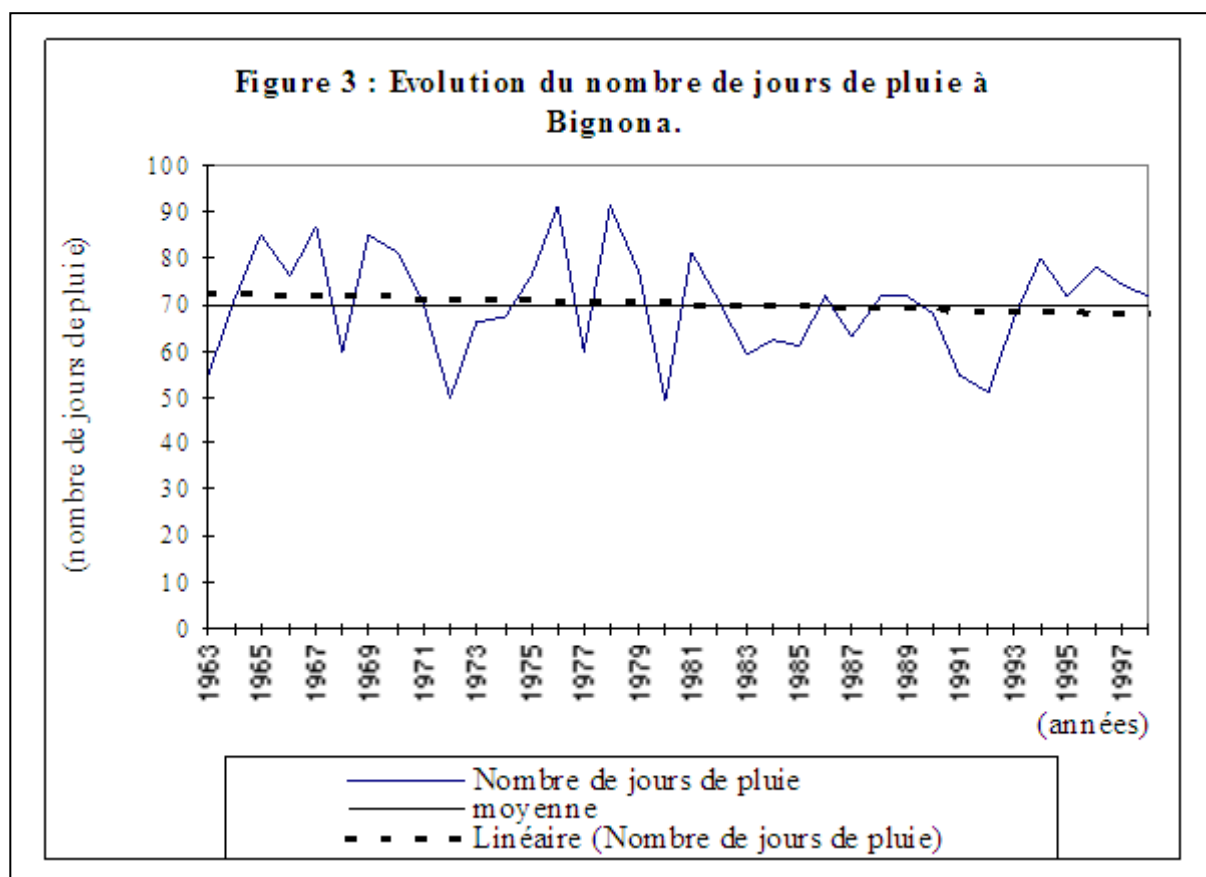
- cinq mois à pluviométrie supérieure à 100 mm (mois très pluvieux)
- deux mois à pluviométrie comprise entre 30 mm et 100 mm (mois à pluviométrie intermédiaire)
- cinq mois secs (pluviométrie inférieure à 30 mm).

☰ **La pluviométrie**

L'examen des moyennes pluviométriques (figures 1, 2 et 3) permet de constater une irrégularité dans leur distribution et leur répartition. La pluviométrie connaît également depuis 1968 une baisse constante des hauteurs d'eau enregistrées. De 1954 à 1998, en 45 années d'observation, 42,2% des relevés annuels sont excédentaires et 57,8% sont déficitaires. Signalons que sur les 26 années déficitaires, 21 sont comprises entre 1968 et 1994 ; cette période n'a enregistré que 10 années à pluviométrie excédentaire (1969, 1975 et 1976, 1978, de 1987 à 1990, 1993 et 1994).

L'analyse de la répartition saisonnière (figure 4) révèle que la saison des pluies commence en mai et atteint un maximum en août. Ces quatre mois enregistrent 70,9 % de la pluviométrie.





▮ Les Températures

Les variations de la température sont régies par l'incidence des rayons solaires, la latitude, la continentalité, le revêtement du sol, la saison et l'influence de l'altitude. Ainsi, l'année climatique n'est pas un bloc thermique homogène. L'analyse de l'évolution des régimes thermiques moyens mensuels permet d'observer une évolution bimodale avec des extrêmes permettant de proposer une division de l'année climatique en quatre saisons (cf tableau 1 et figure ci-après).

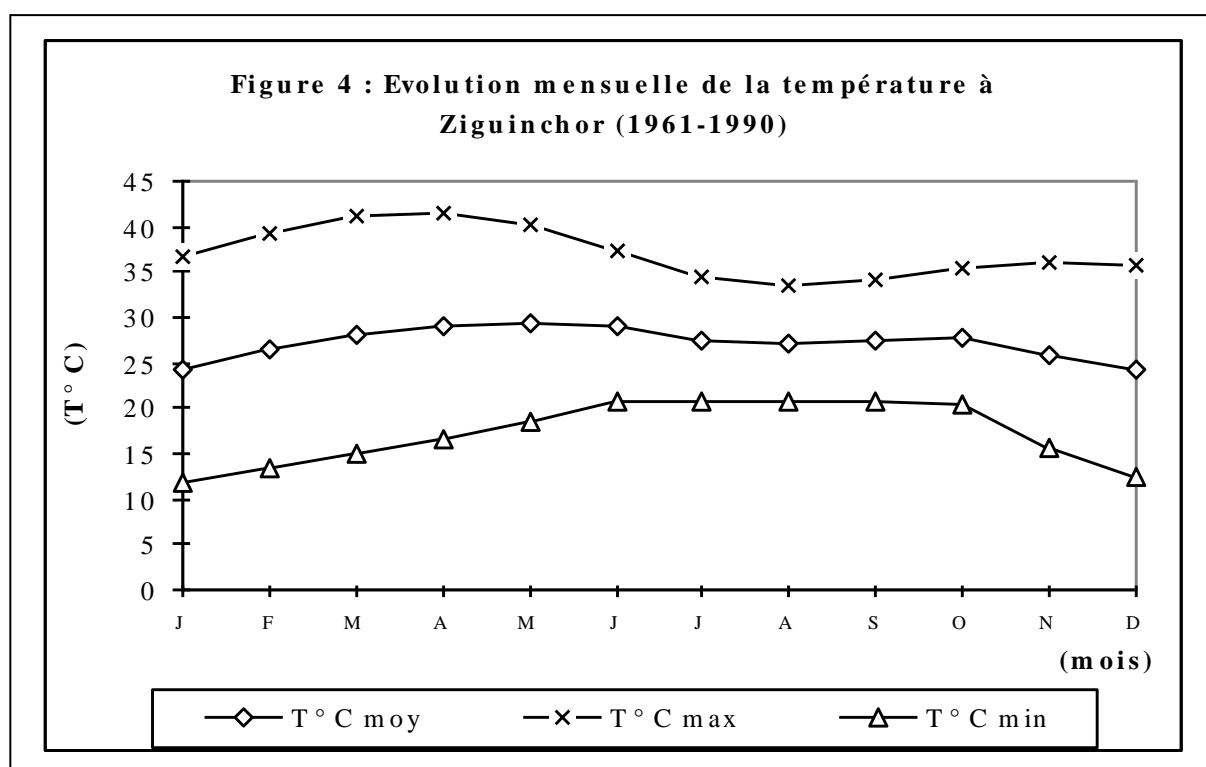
Tableau 1 : Moyennes mensuelles de la température en Basse Casamance (Ziguinchor 1961-1990)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
T° C moy.	24,2	26,4	28,0	29,0	29,3	29,1	27,6	27,2	27,4	27,9	25,8	24,2
T° C max.	36,7	39,4	41,1	41,1	40,1	37,5	34,5	33,5	34,1	35,1	36,0	35,8
T° C min.	11,7	13,5	15,0	16,7	18,5	20,6	20,7	20,9	20,8	20,5	15,6	12,5

- la première saison thermique est dénommée **saison sèche froide** correspond aux mois de décembre et janvier ;
- la seconde, **saison sèche chaude**, va de février à mai ;

- le mois de juin avec ses premières pluies enregistre une nette baisse des températures qui signale l'avènement de la troisième saison thermique : la **saison humide froide** de juin à septembre ;
- la quatrième et dernière saison thermique couvre les mois d'octobre et novembre, c'est la **saison humide chaude**.

Le mois de mai enregistre le premier maximum qui marque la fin de la saison sèche. La double période de rafraîchissement des températures intervenant respectivement en début d'année et en août sont imputables aux invasions polaires (période de *heug*) et à la relative fraîcheur de la mousson (période associée à une couverture nuageuse et une pluviométrie plus importantes).

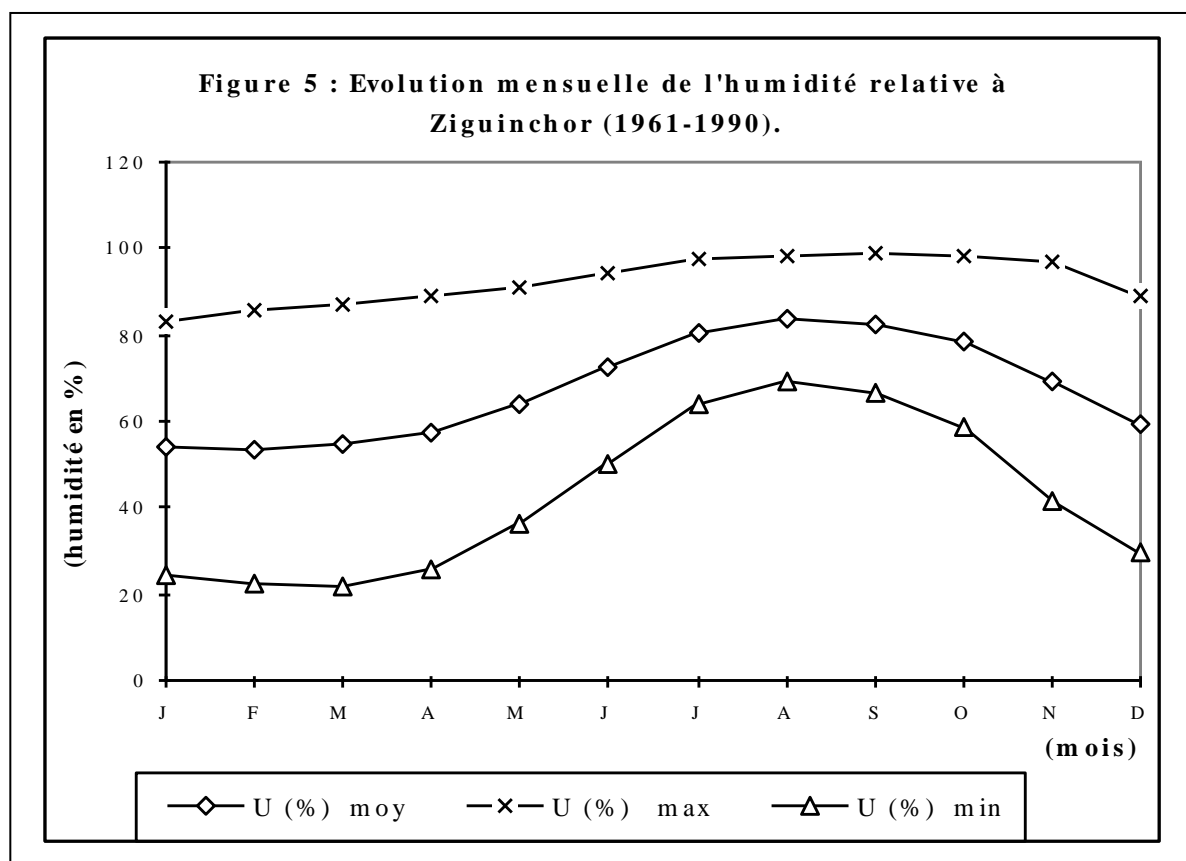


III L'HUMIDITE RELATIVE

L'évolution de l'humidité relative est liée à la progression de la mousson. Sa distribution permet de distinguer une dualité saisonnière (tableau 2 et figure 5).

Tableau 2 : Moyennes mensuelles de l'humidité relative (en %) en Basse Casamance (Ziguinchor 1961-1990)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
HR Moy	53,9	53,7	54,4	57,3	63,7	72,3	80,7	83,7	82,5	78,5	69,2	59,2
HR Max	83,4	85,4	86,9	88,8	91,2	94,2	97,4	98,5	98,7	98,4	96,6	89,0
HR Min.	24,4	22,1	21,9	25,7	50,4	50,4	64,1	69,0	66,3	58,7	41,7	29,4



LES VENTS

L'analyse mensuelle des fréquences de la direction du vent divise l'année climatique en deux périodes. La première concerne les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre où les vents de secteur nord, nord-est et nord-ouest prédominent globalement. D'avril à septembre (tableau 3), les flux de direction sud-ouest, ouest, sud et sud-est soufflent sur la station de Ziguinchor. Mars et octobre peuvent être considérés comme des mois de transition :

- Mars : de la saison sèche vers la saison pluvieuse ;
- octobre : de la saison pluvieuse vers la saison sèche.

Tableau 3 : Fréquences moyennes mensuelles des directions du vent (en %) en Basse Casamance (Ziguinchor 1951-1992)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
N	19,1	23,8	7,1							9,5	47,6	30,9
NE	45,2	30,9	2,4							7,2	26,2	52,4
E										9,5		16,7
SE									2,4			
S							4,7		7,1			
SW					16,7	26,2	21,4	28,6	21,4			
W	2,4	14,3	66,7	71,4	76,2	73,8	69,2	71,4	69,1	50	11,9	
NW	33,3	31,0	23,8	28,6	7,1		4,7			23,8	14,3	

1.3.4. L'HYDROLOGIE

Le réseau hydrographique de la région est constitué par le fleuve Casamance. La superficie du bassin drainé est d'environ 20 150 km² comprenant les grands sous bassins que sont : Baïla (1645 km²), Bignona (750 km²), Kamobeul (700 km²), Guidel (130 km²) et Agnade (133 km²).

1.3.5. L'HYDROGÉOLOGIE

La Casamance dispose d'un important potentiel aquifère (nappes semi - profondes et profondes), à l'exception des zones côtières et des vallées où l'eau de la nappe superficielle est salée. Les principales formations aquifères identifiées dans la région sont au nombre de trois :

- la nappe superficielle (0 m à 50 m de profondeur) du Continental Terminal et des alluvions quaternaires, généralement captée par les puits traditionnels, et très sensible à une pluviométrie déficitaire ;
- la nappe dite semi-profonde (100 m à 150 m de profondeur environ), composée de sables miocènes ;
- la troisième et dernière nappe, comprise entre 300 m et 500 m de profondeur, composée de sables maestrichiens.

1.3.6. LA VÉGÉTATION

En général, la région de Casamance appartient à la zone éco-géographique forestière sud dont les ressources ligneuses sont quantitativement et qualitativement les plus riches. Elles constituent les réserves forestières les plus importantes du pays.

Les différentes formations ligneuses qui la composent se différencient tant dans leur composition floristique que par leurs densités qui s'intensifient du nord - est au sud-est. Les principales essences sont soudaniennes même si, à l'intérieur des forêts, on relève la présence d'espèces guinéennes. Les palmeraies et la mangrove complètent les formations ligneuses de la région.

Les forêts classées sont au nombre de 30 pour toute la région et couvrent une superficie de 116 776,30 ha dont 3908,30 ha reviennent au département de Bignona. Ce potentiel forestier contribue à assurer la satisfaction des besoins nationaux et locaux en produits forestiers (bois de chauffe, charbon de bois, bois de réserve, bois d'œuvre et produits de cueillette). Son exploitation et sa commercialisation permettent d'améliorer les conditions de vie en milieu rural. Cependant, les ressources végétales subissent de multiples pressions (exploitation abusive, défrichement, sécheresse et feux de brousse par endroits) qui handicapent le renouvellement de la biomasse.

2 - ORGANISATION DE LA VILLE

2.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL ET LE DECOUPAGE EN QUARTIERS

2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL

La ville de Bignona couvre une superficie de 1040,75 ha dont 354 sont occupés par le quartier de Tenghory Transgambienne. Cet espace “ colonisé ” par la ville ne lui a pas encore été attribué officiellement.

2.1.2. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS

La programmation des équipements urbains dépend en grande partie du découpage de l'espace communal en unités spatiales (quartiers). Celui-ci doit permettre de définir une référence spatiale utilisable, fine et comparable qui réponde au souci du planificateur.

La délimitation des quartiers suit un certain nombre de principes et de normes. Ces normes peuvent être fonction de la capacité des équipements à desservir la population ou indicateurs fixés par les planificateurs. Ainsi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retient un poste de santé pour 10 000 habitants et un centre de santé pour 50 000 habitants.

Toutefois, le critère normatif seul ne doit pas guider le découpage. Le souci majeur des urbanistes est d'établir une unité de mesure qui détermine une zone homogène et bien délimitée, c'est-à-dire un quartier planifié, milieu centripète clos. Or, le quartier est le résultat d'une conscience collective reposant sur des sensations affectives. Il est avant tout une réalité sociologique, culturelle et politique.

Par ailleurs, les analyses intra-urbaines posent également la nécessité de disposer d'informations statistiques fiables, significatives et comparables qui soient à la base des décisions en matière d'aménagement. Voilà pourquoi le découpage proposé, en plus des critères d'ordre sociologique et politique, a tenu compte des quartiers qui existaient lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988.

Le découpage en quartiers a été fait sur le terrain à l'aide de photographies aériennes, avec le concours de l'agent voyer de la commune (cf. Carte 3).

De deux quartiers (Bassène Ancien et Manguiline Ancien) à sa naissance, Bignona en compte sept aujourd'hui (cf. Carte 3). Il s'agit de Badionkoto, Bassène, Château d'eau, Kadiamor, Manguiline Nord, Manguiline Sud (appelé également Médina Plateau) et Tenghory transgambienne (plus connu sous le nom de Tenghory compliqué).

Il convient de rappeler que Tenghory est situé au-delà de la transgambienne sur un espace dépendant de la communauté rurale de Tenghory, mais que l'acception générale le rattache au périmètre communal, même si officiellement un décret tarde encore à le confirmer.

2.1.2.1. BASSENE

Situé au nord-est de la ville, le quartier de Bassène correspond à l'ancienne Escale. Il était le siège de tous les édifices caractéristiques de l'occupation coloniale (la Garnison, la Mission Catholique, le port, les services, les boutiques...) et le centre des affaires administratives, politiques, économiques et religieuses. Ce quartier occupe une superficie de 67,47 ha, soit 6,48 % du périmètre communal.

Il concentre la majorité des équipements, notamment commerciaux (anciens entrepôts), scolaires, religieux, administratifs et socio-culturels. Le seul établissement hôtelier de Bignona dénommé le " Palmier " se trouve dans ce quartier.

On peut noter une nette opposition entre l'Ouest du quartier, qui est la zone de localisation des équipements, et l'Est qui est la zone d'habitat.

L'analyse du parcellaire révèle une assez forte proportion d'espaces inoccupés (25% des parcelles), ce qui laisse apparaître une impression globale d'inachevé (cf. Tableau 4).

Tableau 4 : Le parcellaire de Bassène

	Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées		Parcelles construites et occupées		<i>Parcelles titrées</i>		<i>Parcelles non titrées</i>	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Bassène ancien	226	23	10,18	203	-	22	9,78	204	90,27
Bassène extension	276	103	37,3	173	62,7	-	-	276	-
Total	502	126	25,1	376	74,9	22	4,4	480	95,6

Carte3 délimitation quartiers

2.1.2.2. MANGUILINE NORD

Situé à l'ouest de l'Escale, Manguiline Nord est l'un des anciens quartiers de Bignona. Il occupe une superficie de 21,86 ha.

Ce quartier a connu une phase d'extension spatiale vers l'ouest et le sud, le long de la route nationale n°5 (ancienne liaison Bignona - Ziguinchor). Initialement conçu comme une "périphérie résidentielle", il compte plusieurs équipements parmi lesquels quatre écoles (Collège Amidou Badiane, CEM René Coly-Sorbonne, Ecole Lieutenant Macadiang et l'Ecole arabe), deux cimetières (l'un musulman et l'autre catholique), 3 espaces verts et l'Inspection Départementale des Eaux et Forêts.

Tableau 5 : Le parcellaire de Manguiline Nord

	Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées		Parcelles occupées		Parcelles titrées		Parcelles non titrées	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Manguiline ancien	151	36	23,8	115	76,2	37	24,5	114	90,27
Manguiline extension	409	89	21,8	320	78,2			409	
Total %	560	125 22,3		435 77,7		37 6,6		523 93,4	

2.1.2.3. KADIAMOR

Ce quartier constitue l'extension sud et ouest de Manguiline Nord. Son développement remonte au début des années 70 (presqu'en même temps que Manguiline Sud). Le nombre de parcelles non occupées y est supérieur à celui des parcelles construites et habitées. En effet, Kadiamor compte 1090 parcelles d'habitation dont 667 sont inoccupées pour l'instant, soit 61,2% (cf. Tableau 6).

Tableau 6 : Le parcellaire de Kadiamor

Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées		Parcelles occupées	
	Nombre	%	Nombre	%
1090	667	61,2	423	38,8

Le quartier est nettement sous-équipé. Plus de 60% des parcelles n'ont ni électricité, ni robinet intérieur. La SDE et la SENELEC n'y enregistrent qu'un seul abonné.

Toutefois des projets de construction d'une école élémentaire, d'un stade omnisports et d'un dispensaire sont à l'étude.

2.1.2.4. CHATEAU D'EAU

Le quartier Château d'Eau est l'un des mieux équipés de la ville. Ils se caractérisent une aire septentrionale occupée par les équipements et une zone résidentielle méridionale. Il compte plus d'une vingtaine d'équipements dont la Poste, le Trésor Public, la Mairie, la Préfecture, le Service Départementale de la Pêche, le service de l'Agriculture, la SONATEL, la SENELEC, la SDE, le Foirail, le stade municipal, la Gendarmerie, l'Inspection Départemental de l'Enseignement Elémentaire et un ensemble d'établissements scolaires (de la maternelle au lycée).

L'analyse du parcellaire révèle que le quartier Château d'eau est celui qui compte le moins de parcelles inoccupées (cf. Tableau 7). En effet, celles-ci ne représentent que 9,9% de l'ensemble des parcelles.

Tableau 7 : Le parcellaire de Château d'eau

Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées		Parcelles occupées		Parcelles titrées		Parcelles non titrées	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
603	60	9,95	543	90,05	41	6,8	562	93,2

2.1.2.5. BADIONKOTO

Typiquement résidentiel, ce quartier compte un cimetière, une école primaire, un dispensaire, trois petites mosquées et un espace vert. Sur un total de 554 parcelles, 89 sont vides et 465 sont occupés par des habitations (cf. Tableau 8).

Tableau 8 : Le parcellaire de Badionkoto

Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées		Parcelles occupées	
	Nombre	%	Nombre	%
554	89	16,1	465	83,9

2.1.2.6. MANGUILINE SUD

Manguiline Sud est l'un des plus grands quartiers de Bignona et le mieux équipé. L'analyse de son parcellaire révèle qu'il compte 1437 parcelles dont 1114 sont occupées (cf. Tableau 9)

Tableau 9 : Le parcellaire de Manguiline Sud

Nombre total de parcelles	Parcelles non occupées	Parcelles occupées
---------------------------	------------------------	--------------------

	Nombre	%	Nombre	%
1437	323	22,5	1114	77,5

La zone sud enregistre une forte concentration d'équipements dont l'Inspection Départementale de l'Élevage, la Mission Chinoise et plusieurs établissements scolaires. C'est sur son périmètre que se trouvent le Centre de Santé de Bignona, les Grandes Endémies (Trypano), le camp militaire mais aussi le collège René Coly et la gare routière.

Manguiline sud compte en son sein 26 équipements et deux espaces verts. Ces derniers, non aménagés, servent de dépôts d'ordures comme dans tous les autres quartiers.

2.1.2.7. TENGHORY TRANSGAMBIENNE

Plus connu sous le nom de "Tenghory compliqué", il se distingue aussi par l'occupation irrégulière de l'espace. Ce quartier qui, à l'origine, se limitait à une vingtaine de concessions (Tenghory catholique) autour d'une chapelle, a connu une évolution rapide. C'est la zone d'extension actuelle de la ville. Il occupe une superficie de 354 ha.

Le quartier se présente comme une vaste étendue de concessions, à caractère semi-rural implantées sans ordre et dont l'accès est difficile à cause de l'étroitesse et du mauvais état des voiries.

Tenghory fait l'objet d'un projet de restructuration. Ce projet est financé par la coopération allemande (GTZ) dont l'objectif est d'améliorer l'habitat, l'infrastructure de base et le niveau d'équipement du quartier.

2. 2. ÉVOLUTION SPATIALE

2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE

Les données historiques et l'interprétation des photographies aériennes et nous ont permis de retracer les différentes étapes de la croissance spatiale de la Commune de Bignona. Cette évolution peut être scindée en quatre phases principales (cf. Carte 4) :

- avant 1930 ;
- de 1930 à 1960 ;
- de 1961 à 1975 ;
- de 1976 à nos jours.

- ☐ La première phase d'extension de Bignona à l'époque coloniale a vu la ville prendre la configuration d'un "L" renversé. Cette phase est marquée par le lotissement de 1930 réalisé à l'initiative de l'administration coloniale

qui a concerné l'Escale (Bassène ancien) et Manguiline ancien. Les parcelles sont d'une superficie variant entre 800 et 1600 m².

- ▣ Le second lotissement qui date de 1958 permet l'implantation des quartiers de Château d'Eau et de Badionkoto. Ce fut également la période d'extension des quartiers de Bassène et de Manguiline. L'extension de Manguiline ancien occupe la partie sommitale du " L " renversé et les quartiers de Bassène et Badionkoto constituent le coin charnière avec une extension progressive vers le sud.
- ▣ Après l'indépendance, notamment à partir des années 70, commence une nouvelle phase d'extension avec la création du quartier de Kadiamor. Le "L" se remplit. Les quartiers de Château d'Eau et Manguiline sud prennent forme et s'étendent vers le sud. Désormais, l'« Escale » est relié à la transgambienne par l'avenue Emile Badiane. On voit apparaître les traits actuels de la ville de Bignona. Cette phase correspond aux lotissements de 1972-74.
- ▣ A partir de 1976, l'extension de Bignona se fait vers le Sud et au delà de la Transgambienne sur les terres de la communauté rurale de TENGHORY. Cela se traduit par un habitat spontané et irrégulier formant aujourd'hui le quartier de TENGHORY Transgambienne ou « TENGHORY compliqué ».

☰ *Carte4 évolution spatiale*

2.2.3. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS

Le dernier lotissement de la commune de Bignona date des années 1972-1974. Depuis, il n'y a eu que des morcellements et des distributions de réserves. La plus importante distribution concerne l'avenue des 30 m du Château d'eau et la bordure de la transgambienne en 1990. Aujourd'hui, ce sont les terrains anciennement destinés aux équipements qui font l'objet de morcellement et de distribution.

2.3. OCCUPATION DU SOL - DENSITES

La carte de répartition de la population révèle que les quartiers les plus importants par la taille de leur population sont ceux de Bassène et Tenghory dont le nombre d'habitants est supérieur à 10 000 (cf. Carte 5).

La densité brute moyenne à Bignona est de 43 habitants à l'hectare. Cette faiblesse est liée à l'importance des parcelles inoccupées et à ... Des voies. La carte de répartition de la population selon la densité révèle que les quartiers anciens sont les plus densément peuplés (cf. Carte 6) :

- Bassène avec plus de 160 habitants à l'hectare ;
- Manguiline Nord, Chateau d'eau et Bandionkoto (40 à 60 habitants à l'hectare) ;
- Kadiamor et Tenghory avec entre 20 et 40 habitants par hectare.
- Manguiline sud (moins de 20 habitants à l'hectare).

Carte 5 population

Carte 6 densité

Ainsi, la population est concentrée dans les anciens quartiers qui sont aussi les mieux desservis (cf. Tableau 10).

Tableau 10 : Surface des types d'occupation dans les quartiers.

Quartiers	Habitat (ha)	Superficies des parcelles inoccupées (ha)	Voirie (ha)	Equipements (ha)	Espaces verts (ha)	Superficie totale (ha)	Population (nbre d'hbts)	Densité brute (hbts/ha)
Badionkoto	48,58	4,89	0,26	2,97	1,2	57,9	3413	58,9
Bassène	40,78	13,67	6,6	2,54	0,88	64,47	10678	165,6
Château d'Eau	73,03	3,6	2,43	15,48	0,15	94,69	5430	57,3
kadiamor	25,38	88,15	18,38	7,63	4,51	144,06	4230	29,4
Manguiline Nord	83,75	7,5	8,57	6,71	1,3	107,83	5853	54,3
Manguiline Sud	120,93	19,38	13,78	57,4	6,3	217,8	4179	19,2
Tenghory	294,03	-	55,76	2,7	1,51	354	11000	31,1
TOTAL	686,48	137,19	105,8	95,43	15,85	1040,75	44783	43,0

L'analyse des superficies par types d'occupation révèle des dysfonctionnements.

- L'habitat occupe la plus grande superficie (686,48 ha). Il représente 66% de l'aire communale. Tenghory Transgambienne compte presque autant de parcelles (4051) que Bignona (4746).
- La voirie occupe 105,8 ha, soit 10,16%.
- Les équipements sont concentrés dans les quartiers Château d'Eau (15,48 ha), Bassène (2,37 ha) et Badionkoto (2,97 ha). Globalement, ils représentent 95,43 ha, soit 9,16% du périmètre communal. La superficie des parcelles inoccupées qui représente 13,18 % de la surface du périmètre communal est plus importante que celle occupée par les équipements (9,16%) et de la voirie (10,16%).
- La surface des espaces verts est faible (1,52%). Souvent ces aires sont transformées en dépôts d'ordures.

Si l'on se réfère aux normes appliquées en milieu urbain, on constate qu'un déséquilibre réel existe à Bignona. Les espaces verts par exemple qui devraient représenter 20% du périmètre communal couvrent 1,52% seulement et les équipements socio-collectifs devant occuper 10% dépassent à peine 9%. En revanche, l'habitat occupe beaucoup plus d'espace (66%) que ce qui est souhaitable (45 à 55%). Des efforts doivent être consentis en matière d'aménagement urbain dans la Commune de Bignona.

Bignona est littéralement sous immergée sous la végétation par rapport à toutes les autres villes du Sénégal. Elle ne manque donc pas d'espaces verts. La voirie y est très large, sauf peut être à Tenghory.

2.4. PROJETS RECENTS ET FUTURS ENGAGES

Les projets de la ville de Bignona identifiés par des enquêtes auprès des autorités municipales sont classés en trois grandes rubriques.

La première présente les projets récents de la ville, c'est à dire les réalisations des cinq dernières années ;

La deuxième concerne les projets en portefeuille prioritaires pour les cinq prochaines années et la troisième fournit la liste des projets en portefeuille non prioritaires pour les cinq prochaines années.

L'objectif de cette subdivision est de permettre une meilleure appréciation des projets par type d'équipements et par quartier.

2.4.1. PROJETS RÉALISÉS DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Les projets réalisés au cours des cinq dernières années représentent un montant global de 326 000 000 FCFA. Les structures qui les ont financés sont :

- l'AGETIP qui a contribué pour 216 000 000 Francs CFA, à hauteur 66,25% de l'enveloppe ;
- la Savoie Solidaire pour 99 000 000 Francs CFA soit 30,36% des ;
- la commune de Bignona pour 11 000 000 Francs CFA (3,39%).

Tableau 11 : Projets récents de la ville (réalisation cinq dernières années)

Années	Nom du projet	Montant (F CFA)	Origine du financement	Localisation
1998	Rond Point Emile Badiane	36 000 000	AGETIP	Manguiline Nord
1997	Dispensaire Badionkoto	60 000 000	AGETIP	Badionkoto
1997	Rue Préfecture - Cimetière	120 000 000	AGETIP	Manguiline Nord, Château d'Eau
1997	Réhabilitation Stade Municipal	6 000 000	Commune	Château d'Eau
1997	Clôture de la Mairie	5 000 000	Commune	Château d'Eau
1995	Ecole Savoie	56 000 000	Savoie Solidaire	Kdiamor
1995	Bibliothèque Municipale	16 000 000	Savoie Solidaire	Château d'Eau
1995	Maison de l'Innovation	25 000 000	Savoie Solidaire	Manguiline sud
1995	Canal de Bassène (test)	2 000 000	Savoie Solidaire	Bassène

Dans ces mojtants les travaux de réhabilitation s'élèvent à 6 000 000 Francs CFA (réhabilitation du Stade Municipal) et le reste, soit 320 000 000 F CFA représente des aux constructions neuves, soit 98%.

Les quartiers Château d'Eau et Manguiline Nord ont le plus bénéficié des investissements réalisés.

2.4.2. LES PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Ces projets concernent l'aménagement urbain, la voirie et le drainage, les équipements sociaux, l'éclairage public, les équipements marchands, l'équipement sanitaire, l'éducation et l'équipement administratif. Un lotissement de 250 parcelles au prix de 4 000 000 F CFA par parcelle à Tenghory est également prévu.

A l'échelle de l'aire communale, la localisation de ces projets est très diversifiée, mais on peut noter que les quartiers Manguiline sud, Tenghory et Manguiline Nord en sont les principaux bénéficiaires.

Tableau 12 : Projets prioritaires en portefeuille

Domaine d'intervention	Description	Montant (en F CFA)	Localisation
Aménagement urbain	Lotissement de 250 parcelles	4 000 000	Tenghory
Voirie urbaine	rue de la grande mosquée rue Casimir Coly rue Kemo Kamara rue Maison du Parti rue cimetière Badioucoto rue du lycée Agricole	112 243 050 63 935 428 59 711 504 60 040 271 79 116 400 153 420 000	Château d'eau Manguiline sud Manguiline Nord Manguiline Nord Badioucoto Tenghory
Drainage	rue du dispensaire rue Casimir Coly rue cimetière catholique rue cimetière Badionkoto rue de la grande mosquée rue prolongement rue préfecture	143 000 000	Manguiline sud - Manguiline Nord Manguiline sud Kadiamor Badioucoto- Bassène Château d'eau Bassène
Eclairage Public	boulevard Emile Badiane rue rond point monument corniche Bassène rue cimetière catholique		Château d'eau Château d'eau Bassène - Badionkoto Kadiamor - Manguiline nord
Equipement santé	poste de santé poste de santé		Kadiamor Tenghory
Education	Ecole élémentaire Ecole élémentaire		Kadiamor Tenghory
Equipement socio-collectif	stade omnisport stade de quartier stade de quartier centre polyvalent Arène de lutte		Tenghory Kadiamor Manguiline sud Manguiline sud Manguiline sud

Equipement Administratif	caserne Sapeurs Pompiers Logement secrétaire- Agent Voyer		Tenghory Château d'eau
Equipement Marchand	Gare Routière Marché Marché Village artisanal		Manguiline sud Manguiline sud Manguiline Nord Manguiline Nord

2.4.3. PROJETS EN PORTEFEUILLE NON - PRIORITAIRES

Les projets en portefeuille non prioritaires concernent :

- les infrastructures (la voirie, la réalisation de canaux et l'éclairage public) ;
- et les équipements.

La voirie intéresse les quartiers de Manguiline sud, Manguiline Nord, Badionkoto et Kadiamor. La réalisation de canaux de drainage concerne les quartiers de Manguiline Nord, Manguiline sud, Badionkoto et Bassène. Les équipements doivent être réalisés dans tous les quartiers.

Tableau 13 : Projets non prioritaires en portefeuille

Domaine d'intervention	Nom projet	Montant (en FCFA)	Localisation
Infrastructures	Rue du Dispensaire	92 403 214	Manguiline sud
	Rue Tahirou Cissé	68 723 988	Manguiline Nord
	Rue Bintou Dramé	37 211 042	Badionkoto
	Rue de la Trypano	110 052 065	Kadiamor
	Canal : Rue Kéno Kamara		Manguiline Nord
	Canal Rue Yaya Mané		Manguiline sud, Badionkoto
	Eclairage rue Casimir Coly		Manguiline sud
	Eclairage rue garage Yaya Mané		Manguiline sud, Badionkoto
	Eclairage rue Bintou Mané		Badionkoto
	Eclairage rue Corniche Bassène		Bassène
	Eclairage rue Domicile Préfet		Bassène
Equipements	Réhabilitation Stade municipal		Château d'Eau
	Construction de quartier		Tenghory
	Construction de quartier		Kadiamor
	Construction de quartier		Manguiline sud
	Foyer des jeunes		Château d'Eau
	Auberge des jeunes		Manguiline Nord
	Marché		Kadiamor
Marché		Tenghory	

2.5. TENDANCES D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS

2.5.1. EXTENSION CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME

Aujourd'hui, Bignona ne dispose quasiment pas de réserves foncières. Son unique possibilité d'extension est constituée par la zone située au sud de la

transgambienne. L'émergence de Tenghory illustre bien cette contrainte. L'acquisition de nouvelles réserves foncières passe par le règlement sur le plan juridique du problème de Tenghory compliqué rattachant officiellement ce quartier à la Commune de Bignona, celle-ci verra son périmètre communal augmenter de 354 ha et pourra bénéficier de nouvelles réserves foncières. Notons qu'au titre des projets en portefeuille, un lotissement de 250 parcelles est prévu à Tenghory. Cela témoigne de l'intérêt que portent les autorités municipales à " Tenghory compliqué " .

2.5.2. LOTISSEMENTS APPLIQUES OU AUTORISES CES DERNIÈRES ANNÉES

Depuis le lotissement de 1972-1974, il n'y a pas plus eu en réalité de lotissements appliqués ou autorisés. Durant les années 90, on a seulement assisté à un morcellement et une distribution des réserves foncières existantes. Mais toutefois, dans le volet aménagement urbain des projets en portefeuille il est prévu un lotissement de 250 parcelles à Tenghory, ce quartier faisant l'objet d'une restructuration de l'habitat spontané financé par la coopération allemande (GTZ).

2.5.3. CONTRAINTES, POTENTIALITÉS ET RECOMMANDATIONS

2.5.3.1. LES CONTRAINTES DU SITE

Bignona étant située dans une demi cuvette fermée au nord et à l'est par le marigot *Yacoubel*, son extension pose un problème.

Les principales contraintes du site sont les suivantes :

☐ **Insuffisance de canalisations pour l'évacuation des eaux usées**

Les risques de pollution sont très réduits dans la zone haute de la ville à cause de la profondeur de la nappe et de la faible perméabilité des sols argileux. Cependant dans la zone basse, ces risques sont assez importants et il est urgent de leur trouver des solutions.

☐ **Insuffisance du réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales**

Les dégradations occasionnées par l'érosion hydrique sont accentuées par l'insuffisance du réseau d'assainissement. Le canal construit par l'AGETIP n'est pas suffisant.

☐ **Problèmes d'occupation de l'espace**

Le nombre impressionnant d'espaces vides rendent le tissu urbain lâche et hétérogène donnant à la ville l'image d'une communauté rurale.

Aux parcelles non occupées, il faut ajouter une occupation irrégulière de l'espace (non respect du bornage des parcelles), notamment dans les quartiers de Bassène et Kadiamor.

Les espaces verts désignés par la commune sont occupés par les ordures déposées de manière anarchique. Les équipements de collecte ne sont pas fonctionnels.

2.5.3.2. LES POTENTIALITES

Les contraintes répertoriées à Bignona constituent des facteurs limitants pour un développement durable. Toutefois, la ville dispose de potentialités économiques et humaines.

- D'abord, il convient de signaler la position stratégique de Bignona au centre du département, au croisement de l'axe Kaolack-Ziguichor avec la route en provenance de Banjul-Diouloulou qui en fait un carrefour d'échanges ;
- Malgré la baisse de la pluviométrie consécutive à la sécheresse de 1968, Bignona dispose d'un arrière pays très dynamique les domaines de l'agriculture et de l'arboriculture. La production fruitière, très importante, gagnerait à être mieux exploitée avec l'installation d'une unité industrielle de transformation de ces produits.

2.5.3.3. RECOMMANDATIONS

- Les problèmes d'érosion hydrique et d'évacuation des eaux posent la nécessité d'élaborer un plan d'assainissement de la ville. L'élaboration de ce plan passe par une étude préliminaire pour la délimitation des bassins versants et l'analyse des précipitations ponctuelles maximales. Cette analyse permettra de déterminer le volume d'eau à évacuer et d'établir des mesures pour le calibrage adéquat des ouvrages de canalisation.
- Il serait souhaitable de promouvoir l'arboriculture par la mise en place d'une unité industrielle de transformation et de conservation des produits ;
- Le dragage du marigot de Yacoubel peut constituer une alternative à la salinité des sols, des rizières et contribuer à une meilleure maîtrise du ruissellement.

3. ÉCONOMIE URBAINE

3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND

La commune de Bignona comme toutes les villes est un lieu de production de biens et de services, d'activités et d'emplois qui impliquent une dynamique relationnelle avec :

- le milieu rural qui l'entoure et dont elle commercialise la production, en échange elle fournit à celui-ci un certain nombre de services ;
- ou avec d'autres villes, avec lesquelles les rapports sont soit de concurrence ou de subordination ou des deux types à la fois.

Les activités urbaines impliquent ainsi des flux d'hommes, de matériels (marchandises) ou encore des flux immatériels (capitaux, échanges téléphoniques) avec son arrière-pays. Ainsi, la ville est un pôle d'activités économiques, administratives (lieu de cantonnement des services de commandement, mais aussi de relais de structures techniques) et un pôle social (éducation, santé, information, communication, culture, loisirs).

L'analyse des flux centripètes ou centrifuges permet de mettre en évidence le type et l'intensité des relations entre la ville et son hinterland.

3.1.1. LES FACTEURS DE POLARISATION

La polarisation de l'espace dépend de plusieurs éléments dont la qualité et le nombre de ses équipements et de ses services. Ainsi, l'importance de l'aire d'influence et le type de polarisation exercée dérivent des possibilités offertes par la ville comme lieu de satisfaction des besoins. Chaque flux détermine une aire d'utilisation de biens ou de services. La zone d'influence de la ville est alors la zone vers laquelle les flux se dirigent. Elle résulte de la superposition et de la combinaison des différentes formes de relations et de tutelles. Les équipements à partir desquels l'influence de la ville peut être cernée concernent l'enseignement, les structures sanitaires et les équipements marchands.

3.1.2. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

La commune de Bignona dispose de deux écoles préscolaires, treize écoles primaires, cinq collèges et un lycée. Les écoles préscolaires ne reçoivent que des élèves habitant la commune. Les écoles primaires et secondaires par contre desservent aussi bien la commune que les localités environnantes.

L'influence des structures scolaires apparaît avec les collèges d'enseignement secondaire et le lycée. Elles polarisent, en dehors de la commune, les villages des arrondissements de Ténhory, Tendouck, Sindian et Diouloulou (cf. Carte 7). Les effectifs les plus importants viennent de l'arrondissement de Tendouck (40% des élèves du lycée) Les élèves de Sindian, Diouloulou et Ténhory représentent respectivement 25%, 20% et 15% des effectifs.

Bignona est depuis toujours une zone de convergence d'élèves, car elle a abrité jusqu'en 1963 la seule école du département comprenant des classes d'enseignement moyen. Les écoles rurales ne disposaient pas de cycles complets d'études primaires. Ainsi, en 1983, environ 2000 élèves logés dans les familles pour compléter leurs études primaires. Aujourd'hui Bignona détient l'unique lycée du département.

3.1.3. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

L'exploitation des registres de consultation des structures de soins a permis de cerner leur aire de polarisation.

Cette aire d'influence s'étend en dehors de la commune de Bignona aux villages des arrondissements de Diouloulou, Sindian, Tenghory et Tendouck. Les villages proches de Bignona ou situés à proximité des axes de communication ont les taux de fréquentation les plus élevés (cf. Carte 8). Il convient de signaler que la commune de Bignona abrite l'unique centre de santé du département, qui est le lieu de référence des structures de soins de santé primaires (cases de santé et postes de santé) pour les spécialisés. A ce titre, il polarise tous les villages situés dans le district sanitaire.

Bignona est depuis longtemps une ville où convergent les élèves, car elle abritait les seules écoles d'enseignement moyen jusqu'en 1983.

Nombreuses étaient les communautés rurales du département à ne pas disposer de cycles complets d'études primaires.

Ainsi, un nombre important d'enfants et de jeunes étaient éloignés très tôt de leur village pour pouvoir compléter des études de base grâce aux efforts consentis par le Ministre de l'Education Nationale, des cycles primaires complets ont été créés dans chaque C.R. et des cours d'enseignement moyen dans chaque chef lieu d'arrondissement.

Aujourd'hui, Bignola est le siège de l'unique Lycée du département et draine des lycéens de toutes les communautés rurales.

Cartes 7 et 8 aire d'influences des écoles et des structures sanitaires

3.1.4. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

L'analyse de l'aire d'influence des équipements marchands de Bignona concerne les aires de polarisation des marchés et du foirail.

3.1.4.1. L'AIRE D'INFLUENCE DES MARCHES

Toute l'économie urbaine repose sur l'activité du marché central et du marché «Syndicat». Les enquêtes effectuées dans ces marchés ont permis d'identifier l'aire d'approvisionnement des commerçants de Bignona. Les flux sont localisés selon le type de commerce (le commerce de détail, de gros et de demi-gros) et selon la nature des produits (alimentaires, textiles, agricoles, etc.). La carte 9 révèle que Dakar, Ziguinchor, Kolda, Kaolack, Kafountine et la Gambie sont les principaux lieux d'approvisionnement.

☰ **Le commerce de gros et demi-gros**

Le commerce de gros et demi-gros est exercé dans le marché central. Il concerne surtout les produits alimentaires (riz, sucre, conserves, etc.) et des produits manufacturés (tissus, ustensiles, chaussures, pacotille...).

Les lieux d'approvisionnement sont principalement les villes de Dakar, de Ziguinchor, de Kaolack et Gambie.

Les clients viennent des villages des arrondissements de Tendouck, Sindian, Diouloulou et Tenghory. Certaines localités de la région de Kolda notamment Bounkiling, Bona, Marsassoum et Dianna Malari sont desservies par le marché de Bignona.

☰ **Le commerce de détail**

Le commerce de détail est caractérisé par la grande diversité des produits vendus. Il s'agit :

- de produits alimentaires ;
- de produits agricoles ;
- de produits manufacturés.

INSERER CARTE 9 : HINTERLAND

▪ **Les produits alimentaires**

Les produits alimentaires représentent 76,02% des échanges du marché central et 70 % pour le marché « Syndicat ». L'aire d'approvisionnement de ces produits alimentaires est constituée principalement par les villes de Kaolack, Ziguinchor, Mbour et Dakar (cf. Carte 10). Ainsi, dans ce domaine, la Commune de Bignona est dépendante des autres centres urbains.

▪ **Les produits agricoles**

Le commerce des produits agricoles est dominé par les fruits et les légumes qui représentent 50% des ventes dans les deux marchés de la ville. Les céréales (riz, mil...) et l'huile de palme viennent en seconde position. La plupart de ces produits viennent de l'arrière-pays (cf. Carte 11). En effet, la ville de Bignona est le principal lieu d'écoulement de la production agricole et artisanale (vannerie, poterie...) des communautés rurales du département.

▪ **Les produits manufacturés**

Les produits manufacturés représentent 20% du commerce dans le marché central et 24% des ventes dans le marché « syndicat ». L'analyse de l'aire d'approvisionnement en produits manufacturés confirme la dépendance de la Commune de Bignona qui s'approvisionne surtout sur les marchés de Dakar et de Ziguinchor (cf. Carte 12).

3.1.4.2. L'AIRE D'INFLUENCE DU FOIRAIL DE BIGNONA

Il occupe l'ancien espace du Château d'Eau, en plein centre ville, sur un terrain aujourd'hui réservé par la municipalité de Bignona. Le foirail abrite entre 10 et 30 bovins et entre 20 à 30 ovins/caprins en moyenne par jour. L'aire de polarisation de ce foirail s'étend jusqu'à la région de Kolda. En effet, le bétail provient en grande majorité des marchés hebdomadaires de Kabada ou Diaroumé.

Le foirail sert également de halte pour le bétail en transhumance vers les différents marchés hebdomadaires du département de Bignona. Toutefois, son influence est limitée à cause de sa localisation au centre-ville et surtout de l'insécurité qui règne dans la région.

En conclusion, on peut dire que la ville de Bignona présente deux principales aires de polarisation :

- la première concerne l'aire d'attraction des services rendus par la ville à son arrière pays (les quatre arrondissements du département) ;
- la deuxième représente l'aire de provenance des produits commerciaux. Elle est plus vaste que la première et révèle que la commune de Bignona est dépendante des centres urbains de hiérarchie supérieure comme Dakar, Ziguinchor, Kaolack et Kolda. Elle montre aussi que la ville est le lieu d'écoulement de la production agricole et artisanale de son arrière pays.

La commune de Bignona n'exerce donc qu'une influence limitée, en raison de la gamme de services peu diversifiée qu'elle peut fournir à sa population ainsi qu'à celle de son arrière pays et à cause de l'insécurité qui règne dans la région limitent les échanges et les déplacements. L'attraction correspond aux limites dessinées par son arrière pays et concerne surtout la fonction commerciale, scolaire et sanitaire. Le taux de ruralité est de 41% et l'agriculture reste encore l'une des principales activités des populations de la commune. Or, l'influence d'une ville repose sur la disponibilité des équipements socio-économiques, l'industrie, les services, le réseau routier, l'encadrement technique et administratif.

3.2. ACTIVITÉS ET EMPLOIS

L'analyse de la répartition de la population active, selon la profession et la branche d'activité économique, représente une donnée fondamentale pour l'étude de l'emploi. Deux sources d'informations ont été utilisées pour apprécier les activités et les emplois à Bignona :

- l'enquête sur les priorités (ESP, 1991-1992) sur les conditions de vie au Sénégal ;
- et l'exploitation des données à partir du NINEA et CUCI.

3.2.1. LA POPULATION ACTIVE

L'analyse du taux d'occupation de la population de la commune de Bignona révèle que les activités et emplois sont faiblement représentés. 30,2% seulement de la population a une occupation tandis que le taux de chômage est de 6,8% (cf. tableau 14).

Tableau 14 : Le taux d'occupation de la population de Bignona

Taux d'occupation	Effectifs	%
Occupés	13014	30,2
Chômeurs	2912	6,8
Etudiants/élèves	17427	40,2
Femmes au foyer	7205	16,7
Retraités/ rentiers	537	1,2
Autres inactifs	1959	4,5

Source : Direction de la statistique, 1992

3.2.2. LA SITUATION DE L'EMPLOI

Le dualisme sectoriel est caractéristique de l'emploi urbain avec l'importance du secteur non-structuré qui est souvent une réalité difficile à cerner. Ainsi la lecture du tableau 15 révèle que les indépendants représentent 63% des actifs. Le commerce est le secteur d'activité le plus important et notamment celui de détail. Le secteur public (administration, enseignement, santé etc...) est aussi bien représenté, avec 10,4% des actifs.

Tableau 15 : La population occupée selon la position dans la profession

Désignation	Effectifs	%
Employeur	130	1,6
Salarié/public	1349	10,4
Salarié/privé	1219	9,4
Indépendant	8200	63
Aide familiale	724	5,6
Apprenti/stagiaire	1391	10,7

3.2.3. LES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES

L'exploitation du fichier NINEA de la Direction de la Prévision de la Statistique a permis d'apprécier l'importance des établissements économiques de la ville de Bignona (cf. tableau). Ces établissements sont constitués de six groupements d'Intérêt Economique (GIE), une Société Anonyme et 23 entreprises individuelles.

Tableau 16 : les établissements économiques de la ville de Bignona

SA	SARL	GIE	Personnes physiques	Total
1	-	6	23	30

3.2.3.1. LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE (GIE)

Les GIE sont une alternative au problème du chômage en milieu rural et urbain. Dans la commune de Bignona on compte six GIE qui s'activent dans divers secteurs notamment dans celui du commerce.

Les GIE sont confrontés à un ensemble de contraintes dont les plus ardues sont l'accès au financement et à la formation.

3.2.3.2. LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les entreprises individuelles sont au nombre de 23. Elles ont comme activités principales l'agriculture, l'élevage, la pêche, le travail du bois, le commerce, le transport, la confection, l'hôtellerie, la restauration, la métallurgie et la mécanique.

Ces initiatives individuelles sont entravées par des problèmes organisationnels et financiers. Il serait nécessaire de les appuyer car elles peuvent constituer une alternative au chômage et impulser le développement local.

3.2.3.3. LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (ASC)

La majorité des jeunes s'orientent vers des activités socio-culturelles et sportives d'où la création des ASC (Associations Sportive et Culturelle). Les ASC regroupent ainsi des jeunes d'âge compris entre 15 et 30 ans.

Leur principale activité, le football, se déroule durant la saison de pluies avec les "navétanes". En effet, les ASC s'autofinancent en cotisant 50 à 100 francs par semaine pendant l'hivernage en organisant quelques manifestations génératrices de revenus (théâtre, bals, etc.).

L'objectif des 19 ASC de Bignona est de s'ériger en ASCE (Association Sportive, Culturelle et Economique) afin de lutter contre le chômage et de participer au développement de leur commune. Cependant, ils sont confrontés à des problèmes majeurs qui freinent leurs ambitions (cf. tableau 17).

Tableau 17 : Associations Sportives et Culturelles de Bignona

Noms de l'ASC	Date de création	Nombre de membres	Sources de financement	Secteurs d'activités	Objectifs	Aire de polarisation	Contraintes
Château d'eau fusion avec Nianthio	1981	175 H ¹ 79 F ²	Fonds propres (cotisations)	Football	navétanes et bailleurs de fonds	Château d'eau	financement
Relais	1981	~ 200	Fonds propres (cotisations 500 f/membre)	Football	changer l'ASC en ASCE	Manguiline Nord	équipement et financement
Tenghory	1961	+ de 200	cotisations	Sport - théâtre	journées culturelles théâtre	Tenghory	équipements sportifs, locaux, financement
Santhiaba	1989	200	cotisations 10000/prof. 3000/élèves -chômeurs	Football	ASCE - Jardin élevage	Manguiline Nord	problèmes de terrain, siège et moyens financiers
Bassène	1996	~ 100	Cotisation, dons	Football	création d'un foyer, infrastructures pour l'emploi des jeunes, ASCE	Bassène	sensibilisation et financement
Manguiline sud	1975	~ 100	Cotisation	football		Manguiline sud	Financement
Badioncoto	1970	~ 100	Cotisation	football, théâtre, gestion d'une pileuse	retenir les jeunes, préparation 30e anniversaire de l'ASC	Badioncoto	financement
Kadiamor fusion avec Lion et Néma	1997	~ 300	Cotisation	Football	secteur économique	Kadiamor	Financement
Tessito (en manding : ceindre les reins)	1982	325 H 429 F	Quête et Cotisation	Football	ASCE	Bassène - Badioncoto	Problème de sensibilisation, infrastructures et équipements sportifs

¹ H = Homme

² F = Femme

Alouette	1994	~ 50	soirées dansantes payantes et cotisation	Football et théâtre	ASCE	Médina Plateau	Financement et équipements
HLM	1976	~ 100	Cotisation, soirées lucratives	Football	ASCE - jumelage avec d'autres ASC	HLM	financement

3.2.3.4. LES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE (GPF)

La commune de Bignona compte 16 Groupements de Promotion Féminine (GPF). Ces GPF s'investissent dans plusieurs créneaux qui témoignent de la détermination et de l'ambition des femmes. Les activités développées tournent autour de l'agriculture, du petit commerce, de la teinture et du maraîchage (cf. Tableau). Ces groupements sont appuyés par la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF), par la Coordination des Organisations Rurales de Développement (CORD) et par le Programme d'Aménagement et de Développement de Bignona (PADEB). Par ailleurs, les GPF, pour une plus grande représentativité, ont formé une union des GPF avec l'appui du Centre de Développement Communautaire. Cette union a bénéficié d'un financement du PDRH1 qui leur a permis de construire la maison de la femme de Bignona.

Les groupements féminins se distinguent particulièrement par leur dynamisme même s'ils sont confrontés à des contraintes relatives aux pesanteurs sociales et aux difficultés financières. Pour l'heure, les résultats économiques sont difficiles à évaluer, même si la plupart des GPF disposent d'un compte bancaire au Crédit Mutuel Sénégalais de Bignona.

Tableau 18 : Tableau de Synthèse des GPF et GIE de la commune de Bignona

Nom groupement	Type de groupement	Date de création	Pourcentage Alphabétisés	Secteur d'activités	Nbre de membres/ sexe	Etes-vous fédérés	Sources de financement	Expérience en gestion de projet	Contraintes
Adama Aïcha (Chateau d'eau)	GIE-GPF	1995	45	Petit commerce	21 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation, crédits mutuels	Formation en gestion	Insuffisance de ressources financières
Aline Sitoé Diatta (Manguiline)	GIE-GPF	1994	100	Petit commerce	8 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation, crédits mutuels	Formation en gestion	Insuffisance de ressources financières et transport
Kéloumack (Manguiline sud)	GIE-GPF		80	Petit commerce, nettoyage du CEM Arfang Bessire	20 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation des membres, rémunération du CEM	Formation en gestion	Difficulté d'accès aux crédits
SOFORAL (Manguiline)	GIE-GPF	1987	80	Reboisement, gestion d'un décortiqueuse de riz, petit commerce, maraîchage, élevage	25 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation des membres, appui PADEB et PDRH I du MFASS IV	Néant	Insuffisance de moyens financiers, accès difficile à la terre
Manguiline sud Zone III (Manguiline sud)	GIE-GPF		80	Commerce de poissons frais, culture de sésame	40 F	FNGPF, CORD/B, PAARZ, CESAO, PADEB	Cotisation et appui PADEB	Néant	Insuffisance financière, problème de conservation des produits, coût élevé du transport
Ressortissantes de Tendouck (Manguiline sud)	GIE-GPF	1994	40	Petit commerce, services rémunérés	31 F	FNGPF, CORD/B, PADEB, SDDE, CESAO	Cotisation, rémunération de services rendus	Néant	Difficulté d'accès aux crédits
Diamorale (Château d'eau)	GIE-GPF	1989	82	Commerce de poissons frais, vente de lait caillé, jus de Bissap, jus de pain de singe	29 F		Cotisation, appui PADES, crédit mutuel	Formation en gestion financière	Insuffisance de moyens financiers, problème de transport et de conservation des produits
Kapékène I (Badioncoto)	GIE-GPF	1986	65	Reboisement, petit commerce, maraîchage	41 F	FNGPF, SDDE, PADEB, CORD/B,	Cotisation	Formation en gestion	Accès difficile à la terre et aux crédits

François Xavier Coly (Manguiline sud)	GIE-GPF	1991	75	Petit commerce	44 F	Union des GPF, fédération départementale des GPF, fédération régionale et nationale des GPF, PADES	Cotisation	Formation en gestion par le PADEB	Difficulté d'accès aux crédits
Kagnuben (Château d'eau)	GIE-GPF	1983		Teinture, petit commerce, culture sésame		FNGPF, CORD/B, CESAO, PAARZ, PADEB	Cotisation et appui MFASSN	Formation en gestion par le PADEB et SDDE	Insuffisance de moyens financiers et de matériels performants
Santa Yalla (Manguiline sud)	GIE-GPF	1992	82	Petit commerce	36 F	Fédération nationale des GPF, CORD/B, CESAO, PADEB	Cotisation et crédits mutuels	Formation en gestion par le PADEB et ADDE	Insuffisance de moyens financiers, coût élevé du transport
Kassetène (Bassène)	GPF		90	Confection savon	23 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation	Formation en gestion	Manque de matériels et de crédits financiers
Karambénore (Manguiline sud)	GPF	1994	75	Petit commerce, nettoyage du lycée Ahoune Sané, commerce de bois mort	25 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation, rémunération du lycée, recettes de la vente de bois mort	Formation en gestion	Difficulté d'accès aux crédits
Manguiline Nord (Manguiline Nord)	GPF	1994	100	Petit Commerce	32 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation	Formation en gestion	Difficulté d'accès aux crédits
Santhiaba (Manguiline)	GPF	1997	80	Confection de savon, petit commerce	32 F	FNGPF, CORD/B, PADEB	Cotisation	Formation en gestion	Accès difficile aux crédits
Kapébène II (Bassène)	GPF	1997	90	reboisement, champ collectif, culture sésame, porcherie	25 F	FNGPF, CORD/B, PADEB, CADEF, PAARZ	Cotisation	reboisement anacardier, champ collectif mil et sésame	Insuffisance de ressources financières

3.2.3.5. LES ASSOCIATIONS MIXTES DE DÉVELOPPEMENT

Les associations mixtes de développement identifiées sont au nombre neuf. Elles comptent généralement entre 1000 et 25 000 membres par structure. Leur création est motivée par des caractéristiques d'ordre ethnique, économique, socio-culturelle. Leurs sources de financement se font essentiellement sur fonds propres. Toutefois, elles bénéficient de subventions et rarement de prêts bancaires (cf. tableau).

Leurs aires de polarisation varient en fonction de leurs ambitions. Leurs activités peuvent s'étendre dans la ville, le département et parfois au niveau régional avec comme objectif principal la participation au processus de développement. Elles collaborent avec des structures et projets dans différents domaines d'activités :

- l'aménagement urbain en particulier avec le GTZ/DUA pour la restructuration de l'habitat spontané ,
- la gestion de l'environnement avec le PADEB pour l'amélioration du cadre de vie ;
- le développement du monde rural avec l'appui du CORD ;
- la petite industrie (unités de tissage de fil de fer ou de mécanique).

Tableau 19 : des associations mixtes de développement à Bignona

Associations de développement	Aire de polarisation	Date de création	Nombre de membres	Sources de financement	Secteurs d'activités / Réalisation	Expérience en gestion de projet	Etes-vous fédérés	Contraintes
AJAC (Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance)	Oussouye, Niassia, Niaguiss, Tenghory, Diouloulou, Tendouck, Sindian	1974	~ 6000	Fonds propres	- Maraîchage, élevage, arboriculture, transformation de fruits et légumes - Alphabétisation, journées culturelles	gestion de deux unités de transformation de fruits et légumes	FONGS, CORD, CNCR	- Manque d'autonomie financière (elle dépend des groupements affilié) - le siège départemental est devenu siège régional sans plus d'équipements
CORD (Coordination des Organisations Rurales de Développement)	les 4 arrondissements et départements de Bignona 405 GIE	1988	8000 H 17000 F	Fonds propres, prêts bancaires, subventions	- Le monde rurale - Unité de conditionnement, maison du paysan, caisse d'épargne et de crédit du monde rural, atelier mécanique	le programme crédit femme, PRD (Programme de Recherche-Développement), le Club Unesco de Thionck-Essyl, l'ASDEC	CNCR, FONGS, inter organisation paysanne	manque de coordination et d'harmonisation fiables des activités pour raison d'insécurité, manque de financement
YAMEUKEYE - 52 GIE	Département de Bignona	1987	1000 H 2100 F	Subventions USAID (USA), Pain pour le Monde (Allemagne)	- Arboriculture, reboisement, élevage, atelier de tissage (grillage), fonçage de puits, alphabétisation - Tissage de grillage, reboisement	Oui, tous les membres sont hautement qualifiés	CORD	l'insécurité entraîne un manque à gagner car les bailleurs n'osent plus venir, problèmes d'équipements, formation des membres, salinité des sols, problèmes d'exhaure
KASSAFOOR (Unité) GIE	Bignona Commune	1997	11 H 4 F	Fonds propres	- Commerce, agriculture, transport	oui - Commerce	Non	Financement insuffisant par rapport aux ambitions affichées, problèmes d'exhaure
ARCJ (Association pour la Renaissance Culturelle Joola) GIE	Région de Zguinchor, Diourbel, Kaolack, Dakar	1984	~ 3000	Fonds propres	- Alphabétisation, sensibilisation, commerce	non		Mobilisation difficile, manque de finances, manque de logistiques
AMMB (Association des Micro-Mareyeurs de Bignona)		1996		Fonds propres	- Pêche et équipements pour les membres	non	non	Financement
Justice et Développement (ONG)	Monde rural	1995	1 H 1 F	Subvention	- Santé, élevage, agriculture	analyse financier, montage dossier de pret, appui, conseil, formation en gestion	non	manque de moyens logistiques et financiers, la crise sociale freine les activités
PADEB (Programme d'Aménagement et de Développement de Bignona)	Bignona à travers ses quartiers	1987	33 membres à la cellule dirigeante	Subvention (Savoie Solidaire), fonds propres (municipalité)	- Éducation, appui entre les populations et les structures organisées, reboisement, santé, information, sensibilisation, aménagement et assainissement	Boutique, gestion d'un moulin, télé centre, crédit rotatif	Savoie Solidaire (France)	Difficultés de recouvrement faute de sécurité et de ravitaillement des débiteurs
PROJET GTZ (Restauration de l'habitat Spontané)	Tenghory Transgambienne	1991	4 H 1 F	Subventions (coopération technique allemande), fonds propres	- Restructuration de l'habitat spontané, environnement, aménagement, information	Incite la création de GIE, organisation des GIE en zone	MU- H Sénégal	Certaines constructions sont inéluctablement condamnées, concilier un tracé rectiligne avec la disponibilité des maisons

Ainsi, l'analyse des établissements et des associations locales de développement évoluant dans Bignona révèlent que la Commune dispose d'importantes potentialités en ressources humaines. Toutefois, ces acteurs à la base qui interviennent dans divers domaines du développement allant de l'aménagement urbain au sport sont confrontés à des contraintes d'ordre organisationnel et financier (cf. Tableau).

Il serait nécessaire que la municipalité et les organismes de financement leur apportent une assistance technique et matérielle dans l'intérêt de la Commune et de son hinterland.

Tableau 20 : Les types d'associations à Bignona

Types d'associations	Nombre	Nombre d'adhérents	Activités principales	Sources de financement	Contraintes
GPF	16	8 à 14	Petit commerce, reboisement, culture sésame, nettoyage, maraîchage, confection savon, vente de poissons frais, gestion décortiqueuse de riz, teinture, services rémunérés, vente de bois de chauffe	Fonds propres, prêts bancaires (crédit mutuel), subventions (PADEB-MFASSN-PDRH1), produits des activités	Insuffisance des ressources financières, difficultés d'accès aux crédits, coûts du transport élevés, problèmes de conservation des produits, manque de matériels performants
GIE	12	3 à 44	Commerce, maraîchage, reboisement, vente de poissons frais, nettoyage, services, élevage, teinture	Fonds propres, prêts bancaires, subventions, produits des activités	Insuffisance des moyens financiers, difficultés d'accès aux crédits, coûts de transport élevés, problèmes de conservation des produits, accès difficile à la terre, manque de matériels performants
ASC	18	50 à 300	Sport, spectacles culturels, causerie	Fonds propres, dons	Insuffisance des moyens financiers, manque d'équipements, problème de sensibilisation, problème d'élaboration de programme, absentéisme des membres exilés
DAHIRA	2	100 à 150	Causeries religieuses, soirées religieuses	Cotisations	Manque d'adhérents

3.2.4. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

L'histoire économique de Bignona est liée à la période coloniale. Avant la pénétration des français, le Fogny était en lutte contre les marabouts guerriers venus du Pakao. En 1893, les français conclurent un traité avec Fodé Kaba qui leur remis la région de Bignona pour en assurer la tranquillité.

Bignona fut alors rapidement transformé en comptoir commercial et devint un lieu d'échanges des produits agricoles de son hinterland et manufacturés venant d'Europe. Les produits agricoles étaient transportés par des chalands qui remontaient le marigot Yacoubel jusqu'à Ziguinchor. Ce commerce a entraîné un développement rapide de la ville. Devenue une commune par arrêté du 12-12-1957, la ville de Bignona continue à jouer un rôle prépondérant de ville relais des villages

du département avec les autres villes du pays en particulier avec la ville de Ziguinchor qui disposait d'un port lui permettant de s'intégrer pleinement dans le commerce national et international.

Aujourd'hui, c'est le même système d'échanges que l'on retrouve à Bignona. Cependant, les activités commerciales sont réduites par la crise sociale et par le manque d'infrastructures. En effet, le transport des marchandises ne peut se faire que par la route car la navigation sur le marigot Yacoubel, ensablé, est devenue impossible. En outre, les pistes qui le relie aux autres ruraux sont en mauvais état et l'insécurité entrave les transports marchandises et de personnes.

3.2.5. RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette analyse sur l'économie urbaine de la municipalité de Bignona, il ressort que la ville dispose d'un arrière pays très dynamique du point de vue de la production agricole pouvant contribuer à l'approvisionnement des centres urbains comme Ziguinchor et même Dakar. Toutefois, la gamme peu diversifiée des services explique que Bignona n'exerce qu'une influence limitée sur son hinterland. L'aire d'attraction de la ville correspond au département et concerne les équipements publics et le commerce. La ville dépend des centres urbains qui possèdent des services de niveau hiérarchique supérieur comme Ziguinchor, Kolda et Dakar. Les raisons sont liées au faible degré de développement économique du département et à la gamme étriquée des services qu'offre la ville. Pour impulser le développement économique local, il faudra :

- réhabiliter et renforcer les services et infrastructures de la ville ;
- construire des équipements générateurs de ressources financières (marchés, gares routières...) quand la sécurité sera rétablie ;
- développer le réseau bancaire et financier si on sait que 90% des associations locales de développement ont des problèmes d'accès au crédit et que Bignona ne compte qu'une seule agence de Crédit Mutuel Sénégalais ;
- revaloriser le réseau routier en améliorant les pistes de production et en réhabilitant les voies de la commune ;
- mettre en pratique le Programme d'amélioration des recettes municipales afin que la mairie puisse entreprendre des actions de développement.

Tableau 21 : Les actions du programme d'amélioration des recettes municipales

Activités	Objectifs	Responsables
1- Choix d'un personnel de service motivé	Améliorer les recettes par un recouvrement effectif des taxes et par une gestion plus transparente	Municipalité/Perception
2- Création d'une prime de rendement		
3- Installation de guérite		
4- Création d'un poste de recouvrement		Municipalité Agent voyer
5- Rationalisation dans l'attribution des cantines et tables		
6- Arrêt de l'octroi de places sur la voie publique		
7- Mise en place d'une police municipale		
8- Elaboration d'une fiche individuelle	Suivre le paiement régulier de la taxe	Agents municipaux et collaborateurs
9- recensement des activités artisanales et commerciales	Réviser à la hausse les taxes de certaines activités	Municipalité Comité de gestion Perception
10- Appui aux initiatives individuelles et collectives dans la mise en oeuvre de projets productifs et générateurs de revenus	Améliorer les recettes fiscales	Municipalité PADEB CORD ONG et Partenaire
11- Organiser des séances de sensibilisation, d'information et de formation	Amener les bénéficiaires à traduire en actes l'attitude citoyenne, développer en eux l'autodiscipline, respecter les contrats	Municipalité Comité de gestion Radio Rurale PADEB (Savoie-AFD)
12- Organiser des séances d'évaluation	Motiver les acteurs, analyser la courbe d'évolution des recettes, identifier les acquis et difficultés, apporter les mesures correctives	Municipalité Comité de gestion Perception Partenaires (Savoie-AFD)

Source : Conseil municipal de Bignona, 1999

- mettre en place un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie pour préserver la voirie ;
- promouvoir des activités socio-culturelles et construire des équipements pour développer le secteur touristique.

3.3. LE PATRIMOINE URBAIN

Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. L'analyse portera essentiellement sur la composition du patrimoine urbain et sur l'évaluation de la qualité des infrastructures et des superstructures.

3.3.1. COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN

Le patrimoine de la ville de Bignona est composé de plusieurs équipements et infrastructures à caractère ou vocation différents.

- Les équipements scolaires sont les mieux représentés. La ville compte deux écoles préscolaires, onze écoles élémentaires publiques et sept établissements secondaires, dont un lycée et six collèges d'enseignement moyen.
- Les équipements sanitaires sont constitués du service des grandes endémies, d'un centre de santé, d'un poste de santé, d'un cabinet médical et de deux pharmacies.
- Les équipements marchands, au nombre de cinq, sont composés de deux marchés (grand marché et marché « Syndicat »), d'une gare routière, d'un foirail et d'un abattoir.
- Les équipements administratifs gérés par la commune sont constitués par l'hôtel de ville et les services techniques communaux. il existe aussi d'autres équipements et services étatiques à caractère public tels la Préfecture, l'élevage, l'agriculture, les eaux et forêts, la douane, la pêche, la SONATEL, la SDE, la SENELEC, etc.
- Les équipements sportifs sont composés d'un stade municipal et de cinq terrains de sport.
- Les équipements socio-culturels se limitent à une seule bibliothèque municipale et à un hôtel. Les mosquées, une église, deux chapelles et un centre baptiste constituent les équipements culturels.
- Les réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, de téléphone d'assainissement et la voirie sont les principales infrastructures de la commune.

Le tableau présente la valeur vénale de ces superstructures et infrastructures estimée en fonction de la valeur du terrain et de l'âge des constructions.

Tableau 22 : La valeur vénale des équipements de la commune de Bignona

Type d'équipements	Désignation	Localisation	Superficie (m²)	Valeur vénale
SCOLAIRE	Ecole René Coly (Sorbonne)	Manguiline Nord	3200	3 200 000
	Ecole Macadiang	Manguiline Nord	567	567 000
	Collège Amidou Badiane	Manguiline Nord	1056	739 200
	Ecole Manguiline III	Kadiamor	4200	4 200 000
	Ecole Savoie (ex projet sapeurs pompiers)	Kadiamor		
	Ecole Joseph Kouladji	Château d'Eau		1 840 000
	Ecole Prescolaire Bernadette S. B.	Château d'Eau	377	3 948 000
	Collège René Coly	Manguiline Sud	48802	48 802 000
	Ecole III (Faye Coly)	Manguiline Sud	12000	12 000 000
	Ecole Arabe	Manguiline Nord	4186	4 186 000
	Inspection primaire	Château d'Eau		14 524 215
	Groupe Scolaire	Château d'Eau	1895,325	21 181 000
	Ecole	Badionkoto	19,932	19 932
	Ecole primaire	Manguiline Sud	8087,1	8 087 100
	CEM Arfang Bessire Sonkho	Manguiline Sud	26,98	26 980
	Espace éducatif	Manguiline Sud	4140	4 140 000
	Lycée	Château d'Eau		42 496 508
	CES Arfang Bessire	Manguiline Sud	26980	26 980 000
SANITAIRE	Résidence du médecin	Château d'Eau		8 478 375
	Pharmacie du Forgui	Château d'Eau		870 900
	Pharmacie Escale	Château d'Eau		600 000
	Dispensaire (570)	Badionkoto	6778,2	6 778 200
	Les Grandes Endémies	Manguiline Sud	43806	43 806 000
	Centre de santé	Manguiline Sud	3300	3 300 000
SPORTIF	Stade municipal	Château d'Eau		16 275 000
SOCIO-CULTUREL	Mosquée (302 bis/a)	Manguiline Nord	460	460 000
	Grande Mosquée	Bassène	1600	1 600 000
	Mosquée (lot 319)	Manguiline Sud	1200	1 200 000
	Mosquée (lot 333 a)	Manguiline Sud	2400	2 400 000
	Moquée	Manguiline Sud	750	750 000
	Mosquée	Manguiline Sud	750	750 000
	Mosquée (pille 198)	Badionkoto	870	870 000
	Mosquée (pille 287)	Badionkoto	900	900 000
	Mosquée (pille 373)	Badionkoto	1221	1 221 000
	Hôtel Le Palmier	Bassène	1600	4 620 000
	Centre touristique (projet case familiale)	Manguiline Sud	2604,12	2 604 120
	Complexe de loisirs	Manguiline Sud	4731,31	4 731 310
	Paroisse (périmètre)	Bassène	6500	4 550 000
	Foyer (317/p)	Manguiline Sud	3300	3 300 000

MARCHAND	Marché (principal)	Manguiline Nord	6600	8 250 000
	Marché Syndicat	Château d'Eau		14 500 000
	Projet de marché	Manguiline Sud	8800	8 800 000
	Gare routière (actuelle)	Manguiline Sud	6499	6 499 000
	Projet Gare Routière	Manguiline Sud	22759,52	22 759 520
RESERVE FONCIERE	Réserve (plle 701)	Badionkoto	12062,82	12 062 820
	Réserve de la trypano (chapelle)	Manguiline Sud	4779	4 779 000
	Réserve	Manguiline Nord	2720	2 720 000
	Réserve (68 x 40)	Manguiline Nord	2720	2 720 000
	3 réserves (68 x 40)	Kadiamor	8160	8 160 000
	3 Réserve (92 x 40)	Kadiamor	11040	11 040 000
	Réserves (parcelles 130)	Bassène	2944	2 060 800
	Place (TF 383)	Manguiline Nord	7626	7 626 000
	Place (Espace réservée)	Bassène	6660	6 660 000
ADMINISTRATIF	Hôtel de Ville	Château d'Eau	800	649 000
	Service agriculture	Château d'Eau		2 892 625
	Service de la pêche	Château d'Eau		1 800 000
	Eaux et Forêts	Manguiline Nord	1762,5	1 233 750
	Elevage	Manguiline Sud	32508,63	32 508 630
	Maison du Paysan	Manguiline Sud	2604,12	2 604 120
	Prison	Bassène	5800	4 060 000
	Douane	Bassène	1600	1 120 000
	Trésor	Château d'Eau		2 239 920
	Préfecture	Château d'Eau	943,75	12 587 500
	SONATEL	Château d'Eau		4 427 500
	SDE	Château d'Eau	26,79	5 250 000
	SENELEC	Château d'Eau		2 465 000
	Gendarmerie	Château d'Eau		1 462 500
	Mairie	Château d'Eau		11 305 000
	R. municipal	Manguiline Sud	3300	3 300 000
	RA (317/a)	Manguiline Sud	3300	3 300 000
	PIDAC/DERBAC	Manguiline Sud	12690,691	12 690 691
	CER	Manguiline Sud	33361,25	33 361 250
	Maison d'innovation (PADEB)	Manguiline Sud	2604,12	2 604 120
Station service Total	Manguiline Sud	3025	3 025 000	
Station service Shell	Manguiline Sud	0	0	
Camp Militaire	Manguiline Sud	290587,5	290 587 500	

3.3.2. DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE MUNICIPAL

Le diagnostic des équipements administratifs de la ville de Bignona révèle la dégradation de la plupart des structures. Ils se caractérisent par la vétusté des locaux qui manquent de clôtures d'entretien et d'assainissement.

3.3.2.1. LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

La carte de la répartition des équipements scolaires (carte 13) révèle que Bignona compte :

- deux établissements préscolaires;
- onze établissements élémentaires;
- sept établissements secondaires dont un lycée et six collèges d'enseignement moyen.

Sur le plan spatial, la localisation des établissements se présente comme suit :

- le quartier Château d'eau a une meilleure dotation. Au total six établissements y sont situés, dont trois élémentaires et deux secondaires ;
- le quartier Manguiline sud occupe la deuxième position avec un total de cinq (5) établissements dont trois (3) secondaires et deux (2) élémentaires ;
- les quartiers Manguiline Nord et Bassène se classent au troisième rang avec un total de trois (3) établissements ;
- le quartier Kadiamor compte deux (2) établissements ;
- les quartiers TENGHORY et Badionkoto sont les moins bien dotés.

L'enquête menée auprès des établissements scolaires de la ville de Bignona révèle des contraintes au niveau de l'équipement et de la fonctionnalité des écoles. Les problèmes les plus fréquents concernent les blocs sanitaires, l'absence de raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de téléphone ainsi que la maçonnerie. Ainsi, le tableau 23 révèle que :

- l'ensemble des établissements élémentaires n'ont pas de clôture (ce qui les expose à insécurité) ;
- dix écoles ne disposent pas de branchement à l'eau potable ;
- douze écoles n'ont pas d'électricité ;
- quinze écoles n'ont pas de téléphone ;
- les blocs d'hygiène n'existent pas dans sept écoles.

INSERER CARTE 13 EQUIPEMENTS SCOLAIRE et SANITAIRE

Tableau 23 : Niveau d'équipement des établissements scolaires

Etablissements	Type	localisation	Elect.	Eau	Tél.	Toilettes élèves	Toilettes personnel	Clôture
Lycée Ahoune Sané	Lycée public	Chateau d'eau	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Collège René Coly	CEM privé	Bassène Escale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CEM Arfang Bessire Sonko	CEM public	Manguiline sud	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Présentation de Marie	Primaire privé	Bassène	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Hamadou Ben rachid	CEM privé	Manguiline sud	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Bernadette Sagna Badji	Prescolaire public	Chateau d'eau	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
La Sorbonne	CEM public	Manguiline nord	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Saint Coeur de marie	Prescolaire privé	Bassène	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Savoie Kadiamor	Primaire public	Kadiamor	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Amadou Diagnil Coly	Primaire privé	Manguiline nord	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Manguiline III	Primaire public	Kadiamor	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Mankadiang	Primaire public	Manguiline nord	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
El Hadji Thierno Ousmane Bâ	Primaire public	Chateau d'eau	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Amadou Badiane	CEM public	Bassène escale	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Bignona Bassène	Primaire public	Badionkoto	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
Bernard Coly	Primaire public	Chateau d'eau	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Idrissa Diouf	Primaire public	Chateau d'eau	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Kapebenoor	Secondaire public	Chateau d'eau	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Faye Coly	Primaire public	Manguiline sud	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Al Azar	Primaire privé	Manguiline nord	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Transgambienne	Primaire public	Tenghory	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Des initiatives sont prises pour améliorer la fonctionnalité des établissements scolaires de Bignona. Ainsi, l'UNICEF et l'Association des Parents d'Elèves (APE), appuient les écoles en mobiliers de bureau, en tables bancs et en fournitures. Toutefois, le nombre de tables bancs reste encore insuffisant dans certaines écoles telles que Arfang Bessire Sonko, Manguiline III, Transgambienne et Kapebenoor, où on compte plus de deux élèves par table banc (cf. Tableau 24).

Tableau 24 : La répartition des écoles selon le nombre d'élèves et de classes

Etablissements	Localisation	Salles de classe	Nombre d'élèves	Nombre de tables bancs	Nombre d'élèves par classe	Nombre d'élèves par table-banc
Amadou Badiane	Bassène	5	145	109	29	1
Lycée Ahoune sané	Château d'Eau	38	2434	1078	47	2
Transgambienne	Tenghory	15	1376	450	91	3
Arfang Bessire Sonko	Manguiline Sud	14	1195	290	57	4
Bignona Bassène	Badioncoto	12	831	285	69	3
Faye Coly	Manguiline Sud	12	700	328	58	2
Amadou Diagnol Coly	Manguiline Nord	12	652	300	54	2
Idrissa Diouf	Château d'Eau	8	603	221	60	3
Savoie Kadiamor	Kadiamor	6	554	195	90	3
Manguiline III	Kadiamor	9	538	151	60	4
La Sorbonne	Manguiline Nord	6	534	177	59	3
René Coly	Bassène	11	522	275	47	2
Bernard Coly	Château d'Eau	8	480	232	60	2
Kapebenoor	Château d'Eau		453	132	45	3
Mankadiang	Manguiline Nord	8	383	180	48	2
EL. H. T. Ousmane Bâ	Château d'Eau	8	366	150	46	2
Présentation de Mairie	Bassène	12	320	155	27	2
Al Azar	Manguiline Nord	7	290	124	41	2
Bernadette Sagna Badji	Château d'Eau	6	142	66	35	2
Hamadou Ben Rachid	Manguiline Sud	6	104	120	17	1
Saint Coeur de Marie	Bassène	3	53	20	18	3

3.3.2.2. LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES

Les équipements sanitaires de la ville de Bignona. Ils sont constitués d'un centre de santé, d'un poste de santé, d'un cabinet médical, d'un service des grandes endémies et de deux pharmacies. Cette desserte médicale est insuffisante pour une population supérieure à 40.000 habitants. La carte 13 révèle qu'ils sont localisés dans les quartiers Manguiline Sud, Château d'Eau et Badionkoto.

☰ Le centre de santé

Il date de 1947 et couvre une superficie totale de 39550 m². Il est implanté à l'extrémité Nord du quartier de Manguiline sud. C'est un équipement polyvalent qui abrite plusieurs structures à savoir :

- un service de Soins de Santé Primaire ;
- une pédiatrie ;
- une maternité ;
- un service d'odonto-stomatologie ;
- un service d'hygiène ;
- un service des maladies infectieuses ;
- une PMI ;
- deux pharmacies créées dans le cadre de l'initiative de Bamako.

Le Personnel du centre de santé est composé d'un médecin chef et de 30 agents dont trois sages-femmes, un technicien en odonto-stomatologie et d'un infirmier d'état (cf. Tableau).

Tableau 25 : le personnel du centre de santé

Profil	Nombre	Niveau
Médecin	1	Bac + 7
Sages-femmes	2	BFEM
Maîtresse	1	BFEM
Technicien supérieur en odonto-stomatologie	1	-
Infirmier d'état	5	BFEM
Agents sanitaires	8	CEPE - BAC
Secrétaires	1	CEPE
Aide-infirmiers	4	CEPE
Personnel à la charge de la mairie	4	-
Agent d'hygiène	3	BAC - BFEM
Total	30	

Pour une population de plus 40 000 habitants, le centre de santé ne compte que 77 lits comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Nombre de lits

SERVICES	Nombre de lits
Maternité	20
Pavillon d'hospitalisation	34
Pavillon des tuberculeux	12
Pédiatrie	11
TOTAL	77

Le centre de santé nécessite de travaux de réparation l'examen du bâti révèle une dégradation de la menuiserie ainsi que l'insuffisance de l'éclairage intérieur et de l'adduction d'eau potable (cf. Tableau 27).

Tableau 27 : Le niveau d'équipement du centre de santé

Bâtiments	Date de const.	Nbre de pièces	Téléphone		Toiture						Maçonnerie			Menuiserie			Plomberie			Adduction d'eau			Électricité			Type			Assainissement			Environnement			Fonctionnalité		Structures abritées
			Oui	Non	Matière			État			B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	Dur	Banco	Autres	B.	A.	M.	B.	A.	M.	F	NF	
					Zinc	Ardoise	Autres	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	B.	A.	M.	Dur	Banco	Autres	B.	A.	M.	B.	A.	
1	1947		x			x			x		x			x			x			x			x			x			x					x	x	x	Bureau médecins, secrétariat, bureau superviseur, major, salle de travail enfants et adultes, salle de consultation et de soins
2	1997	4		x	x			x			x			x			x											x						x	x	Pharmacie dépôt	
3		4		x	x			x					x				x											x						x	x	Pavillon des tuberculeux	
4		5		x		x			x				x				x											x						x	x	Pavillon d'hospitalisation	
5	1983-85	4		x		x			x				x				x											x						x	x	Services dentaires, pharmacie détail, laboratoire	
6		3		x		x			x				x																					x	x	Sous-brigade d'hygiène	
7	1947	8		x		x			x				x				x											x						x	x	Maternité	
8		7	x			x			x				x															x						x	x	Logement de la sage-femme	
9		3		x		x			x				x															x						x	x	PMI	
10		1		x		x			x																									x	x	Salle de réunion	
11	1991	8		x		x			x				x															x						x	x	Pédiatrie / urocrène	

Légende

B : Bon

A : Acceptable

F : Fonctionnel

NF : Non fonctionnel.

M : Mauvais

Pour mener à bien leurs activités, les autorités du centre de santé ont identifié des besoins matériels dont :

- la réparation de l'ambulance ;
- l'acquisition d'une voiture de liaison adaptée au terrain ;
- le renouvellement du parc automobile et motocyclette existant ;
- un groupe électrogène ;
- le raccordement téléphonique de toutes les structures du centre de santé ;
- la réparation de la plomberie du centre de santé ;
- le renouvellement du linge, des matelas et des moustiquaires en mauvais état dans le pavillon d'hospitalisation ;
- l'acquisition de fauteuils roulants et de brancards pour le transport des malades.

☰ **Le poste de santé**

La ville de Bignona ne compte qu'un seul poste de santé construit en 1973. Il est implanté dans le quartier de Badionkoto et couvre une superficie de 6778 m². Il est déficient, sans clôture et ne comporte que deux bâtiments dont un seul est fonctionnel. Ce dernier nécessite d'ailleurs de travaux de réhabilitation en plomberie, maçonnerie, menuiserie et peinture.

Le personnel est composé de huit agents dont trois permanents. Les cinq autres sont des bénévoles qui essaient de suppléer au manque de personnel. Les besoins en lits d'hospitalisation, en matériels d'accouchement et les moyens d'évacuation ne sont pas satisfaits.

☰ **Le service des grandes endémies**

Le service des grandes endémies est situé dans le quartier de Manguiline Sud. Son rayon d'intervention couvre toute la région de Ziguinchor.

☰ **Le cabinet médical**

Le cabinet médical est implanté dans le quartier Tenghory. Il a été créé en 1995 par un ancien agent des services de santé des Forces Armées sénégalaises. Il tient dans un petit bâtiment en banco de 48 m². Les locaux exigus ne comportent que deux pièces dont l'une fait office de bureau et l'autre de salle de consultation et de soins. Son équipement intérieur est très sommaire et rudimentaire. Il ne dispose ni de raccordement à l'eau potable ni d'électricité.

Même s'il est juridiquement privé, le cabinet médical fonctionne comme une structure à caractère public (200 F pour la consultation). Un seul infirmier y officie et offre également des soins à domicile. Il polarise essentiellement le quartier de Tenghory (89 % de ses consultations).

☰ **Les pharmacies**

Les pharmacies sont au nombre de deux (l'Escale et le Fogny) et sont toutes implantées dans le quartier Château d'eau, le long de la nationale 5. Elles sont distantes d'environ un kilomètre. Ce sont des structures privées.

La pharmacie de l'Escale est la plus ancienne. Elle date de 1978 et couvre une superficie de 600 m². Elle présente des signes visibles de vétusté et de manque d'entretien. Elle est souvent en ruptures de stock et son chiffre d'affaires est presque insignifiant.

La pharmacie du Fogny, la plus performante, est construite récemment. Elle est située non loin du carrefour entre la nationale 4 et 5 et occupe une superficie de 1000 m². Elle fonctionne sept jours sur sept.

3.3.2.3. LES ÉQUIPEMENTS MARCHANDS

A Bignona, les équipements marchands sont au nombre de cinq. Il s'agit du grand marché, du marché syndicat, du foirail et des abattoirs. Tous ces équipements, à l'exception du marché syndicat, sont localisés dans les quartiers Manguiline et Château d'eau (cf carte 14).

☰ **Le grand marché**

Construit en 1972 par la municipalité grâce à un emprunt d'une valeur de 50 000 000 Francs CFA, le grand marché est localisé à Manguiline Nord et couvre une superficie de 6600 m² dont 2700 m² de souks et 1800 m² de halles.

INSERER CARTE 14 : EQUIPEMENTS MARCHANDS, SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS

L'équipement et le bâti présentent de nombreuses insuffisances parmi lesquelles on peut relever :

- le manque d'entretien ;
- la charpente métallique rongée par la rouille ;
- l'installation électrique défectueuse ;
- le manque d'eau courante ;
- l'absence d'éclairage public ;
- l'absence d'un système de collecte des ordures ;
- l'absence d'un bloc sanitaire fonctionnel ;
- l'absence de magasin de stockage et de chambre froide ;
- l'absence d'évacuation des eaux de ruissellement ;
- l'absence de sécurité (gardiennage, portes).

☰ **Le marché « Syndicat »**

Créé en 1966, il n'occupe son emplacement actuel que depuis 1981. Il est localisé à l'extrême sud du quartier de Château d'eau en bordure de la transgambienne. A l'origine spécialisé dans le traitement des fruits et des légumes, le marché s'est développé rapidement avec une diversification des services. Toutefois, il est implanté sur un terrain faisant l'objet de litiges et souffre d'une absence totale d'équipements.

Malgré son sous équipement, le dynamisme du marché syndicat est incontestable au point de ravir la première place au marché central. L'assainissement et l'équipement de son site contribueraient en réalité à dynamiser l'activité marchande de la ville.

☰ **La gare routière**

La gare routière officielle est implantée depuis 1975 dans le quartier de Manguiline sud sur une parcelle municipale de 6600 m². C'est une plate-forme naturelle ne bénéficiant d'aucun entretien et dépourvue de tout équipement collectif à l'exception d'un bloc d'hygiène en mauvais état. Elle n'est pas aménagée et est confrontée à un certain nombre de problèmes dont :

- l'exiguïté des lieux ;
- l'absence d'ordre en matière de stationnement ;
- l'absence d'éclairage public ;
- l'absence de bloc sanitaire ;
- l'insuffisance de l'alimentation en eau.

☰ **Le foirail**

Le foirail est situé au quartier Château d'eau. C'est un marché peu important pour diverses raisons :

- sa situation en centre-ville ;
- l'insécurité,
- l'absence d'éclairage,

- l'insuffisance des abreuvoirs, des enclos et des abris.

☰ **L'abattoir**

L'abattoir est situé à la lisière du quartier Bassène dans une vieille bâtisse en état de délabrement très avancé (la toiture et les murs ont cédé à plusieurs endroits).

Très enclavé, la route qui y mène n'est pas revêtue et devient difficilement accessible en hivernage. L'abattoir ne dispose ni d'eau courante, ni d'électricité et manque cruellement d'hygiène. En sus, le service de l'élevage, chargé de contrôler les abattages et d'attester l'authenticité de la viande, n'a pas d'estampille. Par conséquent, toutes les conditions sont réunies pour encourager la prolifération d'abattages clandestins.

3.3.2.4. LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS

La ville de Bignona ne possède ni salle de spectacle, ni théâtre de verdure, ni salle polyvalente. L'animation culturelle se résume aux différentes manifestations des ASC. Les équipements socio-culturels et sportifs existants sont constitués par la bibliothèque municipale, le Centre Départemental pour l'Education Physique et Sportive (CDEPS), le stade municipal et cinq terrains de sport (cf. Carte 14).

☰ **La bibliothèque municipale**

Elle est implantée au quartier Château d'eau. Sa superficie est de 2500 m² pour une surface bâtie de 441 m². Elle compte un seul bâtiment datant de 1939 et deux blocs sanitaires. Les travaux de réhabilitation et d'équipement de la bibliothèque ont été réalisés en 1992-1993, grâce à un financement d'une valeur de 8 000 000 de francs CFA de la commune de Savoie. Le bâtiment est composé de six pièces comprenant une salle de lecture, une salle d'exposition, une salle d'accueil, un magasin, un bureau et un atelier de matériel audiovisuel. Son chiffre d'affaire est estimé à 500 000 francs CFA par an.

Il serait nécessaire, pour améliorer le niveau de maintenance et la fonctionnalité de cette bibliothèque, de procéder à :

- des travaux de maçonnerie et de plomberie ;
- la construction d'une salle de spectacle et de projection ;
- la diversification et le renouvellement constant des ouvrages ;
- la réfection des fenêtres et de la clôture ;
- au carrelage des différentes pièces.

☰ **Les équipements hôteliers**

Bignona ne possède qu'un seul hôtel : le Palmier. C'est un établissement privé. Il est localisé à Bassène et date de la période coloniale. Il couvre une superficie de 1600

m² dont 39 % de surface bâtie. Il n'abrite qu'un seul grand bâtiment contenant au total vingt pièces. Le personnel est composé de six (6) employés permanents.

Les problèmes de gestion sont divers. On peut citer entre autres les difficultés de paiement des salaires et la réduction du nombre de visiteurs découlant de la situation d'insécurité qui prévaut dans la région.

Il serait intéressant de diversifier les services par la construction d'une piscine et d'une salle de spectacles.

▣ **Le Centre Départemental pour l'Education Physique et Sportive (CDEPS)**

C'est l'ancienne Maison des Jeunes de Bignona qui a été transformée en CDEPS. Le complexe sportif se limite aux terrains de basket-ball et de hand-ball. Les aires de jeux sont assez dégradées et les besoins en équipements de base ne sont pas couverts. Aussi, des besoins ont été exprimés concernant :

- les travaux de rénovation de l'équipement ;
- la nécessité d'une adduction d'eau ;
- la construction d'une salle de spectacle ;
- la construction d'un terrain omnisport.

▣ **Le stade municipal**

Le stade municipal est implanté à Bassène et couvre une superficie de 1675 m². Il est entouré d'un mur en mauvais état, avec un portail non fonctionnel. Le stade n'a ni tribune ni guichet. Son aire de jeu bâtie sur la terre ferme, sans pelouse, est ravivée par l'érosion hydrique et rend toute activité sportive périlleuse.

Il s'avère nécessaire de procéder à la réhabilitation de cet équipement par des travaux concernant :

- la construction et l'aménagement des aires de jeux ;
- la reconstruction du mur d'enceinte ;
- le raccordement aux réseaux d'éclairage et d'eau potable ;
- la construction de blocs d'hygiène ;
- la construction de tribunes couvertes ;

▣ **Les terrains de sports**

Les cinq terrains de sports dénombrés à Bignona constituent pour l'essentiel des aires de jeu de quartier ou d'école. Ils se répartissent comme suit :

- un au Château d'eau à coté de l'école Kapébenoor ;
- un à Kadiamor à coté de l'école Savoie ;
- et trois à Manguiline sud.

Ce sont des terrains nus, sans entretien et sans équipement. Ils sont ravinés par les eaux de ruissellement pendant l'hivernage et dénudés par l'érosion éolienne pendant la saison sèche.

La ville de Bignona souffre d'une carence en matière d'équipements sportifs. La multiplication des aires de jeux et la construction d'un stade polyvalent sont nécessaires. A défaut, la réhabilitation du stade municipal devient un impératif, d'autant plus que la ville compte 18 ASC et un club de deuxième division.

3.3.2.5. LES ÉQUIPEMENTS CULTUELS

Les équipements culturels sont constitués par les mosquées, l'église, les chapelles, le centre baptiste et les cimetières.

☰ **Les mosquées**

Chaque quartier dispose d'au moins une mosquée (cf. carte 16). Elles sont souvent construites en banco et ne comportent aucun équipement de base (eau, électricité, clôture, ...). La répartition selon les quartiers est la suivante :

- deux à Bassène
- deux à Badioncoto
- deux à Château d'eau
- deux à Manguiline Sud
- un à Manguiline Nord
- quatre à Kadiamor
- et cinq à TENGHORY

Quatre d'entre elles font office de grandes mosquées. Il s'agit des mosquées de Bassène, de Manguiline sud, de Kadiamor et de TENGHORY. Mais en réalité, seule celle de Bassène appelée la " grande mosquée de Bignona" l'est véritablement.

☰ **La Grande Mosquée**

La Grande Mosquée de Bignona occupe une surface de 1600 m² dont 80 % de bâti. La date de construction se situe entre les années 1939-1940. Elle polarise les quartiers de Bassène, Château d'eau, Manguiline Nord, Manguiline sud et Badionkoto C'est un équipement vétuste, sans entretien. La toiture en zinc est rouillée, les murs sont fissurés, la menuiserie, l'adduction d'eau et l'électricité sont en mauvais état. En somme, l'équipement nécessite une réhabilitation à tous les niveaux.

☰ **L'église**

Il n'y a qu'une seule église à Bignona. Elle est implantée à Bassène et occupe une parcelle de 6500m². Sa date de construction remonte à 1912. Elle est assez ancienne mais son état général est acceptable et son niveau de maintenance moyen. Cependant, elle nécessite quelques travaux de réhabilitation dans les domaines suivants :

- peinture ;
- menuiserie (réparation des sièges notamment) ;
- et plomberie.

La ville compte également deux chapelles qui sont situées à Manguiline Nord et à TENGHORY.

▣ **Le Centre Baptiste**

Le centre Baptiste est situé à Kadiamor. Il a été construit en 1989 par la Mission Baptiste et couvre une superficie de 3800 m². Il compte huit salles bien équipées, deux bureaux, un secrétariat, deux salles de jeu, quatre salles de cours d'anglais et un terrain de basket-ball en bon état et fonctionnel. Son niveau de maintenance est également acceptable.

Les besoins exprimés concernent de petits travaux de maçonnerie, de peinture et la construction d'un forage. Cependant, il convient de signaler que cet équipement n'est pas géré par la municipalité.

▣ **Les cimetières**

Les cimetières de la ville de BIGNONA sont au nombre de cinq. Ils couvrent une superficie d'environ 8,2 ha. Deux d'entre eux sont situés en pleine ville, dans le quartier Manguiline Nord. Il s'agit du cimetière musulman qui couvre une superficie de 13440 m² et du cimetière catholique avec 30050 m². Les trois autres sont localisés à Bassène et à TENGHORY.

Ces équipements ne bénéficient d'aucun entretien. Les murs d'enceinte sont en mauvais état et ils ne disposent pas de portails. Ils nécessitent des travaux de réhabilitation (cf. tableau).

▣ **Les places publiques**

Les places publiques sont au nombre de trois et sont réparties comme suit :

- une à Bassène avec une superficie de 6660 m² ;
- une à Manguiline Nord avec une superficie de 7626 m² ;
- et une à Kadiamor avec une superficie de 8160 m².

Leur superficie totale est d'environ 22446 m². Elles n'existent que de nom, ne bénéficiant d'aucun aménagement. Elles ont été transformées en aires de jeux pour les jeunes.

Tableau 28 : Cimetières de la commune de Bignona

Localisation	Situation foncière	Date de construction	Origine financement	Coût global	Maître d'œuvre	Superficie totale	Existence clôture	Type de clôture	Longueur clôture (m)	Hauteur clôture (m)	Etat clôture	Aire de polarisation	Niveau de maintenance	Type de dégradation	Travaux de réhabilitation et besoins en ouvrage	Superficie restante m2
Cimetière musulman Manguiline Nord						13 440	Oui	Mur en dur	539	1,70	Mauvais	Kadiamor Manguiline Nord Manguiline sud Château d'eau	Médiocre	Mur tombé Erosion sans portail fermant		
Cimetière catholique de Manguiline Nord	-	-	-	-	-	30 050	oui	Mur en dur	739 m	1,70	Mauvais	Toute la ville à l'exception de Tenghory	Médiocre	Mur tombé Sans portail fermante		
Cimetière musulman de Basséne	-	-	-	-	-		oui	Mur en dur		1,70	Mauvais	Basséne Badioukoto Château d'eau	Médiocre	Mur tombé Erosion Sans portail fermant		
Cimetière musulman de Tenghory	-	-	-	-	-	-										
Cimetière catholique de Tenghory	-	-														

3.3.2.6. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

La carte de répartition des équipements administratifs révèle qu'ils sont concentrés au nord du quartier Château d'eau (cf. carte 15). Cette localisation spatiale peut réduire l'accessibilité de ces services d'autant plus que l'extension de la ville se fait vers le sud et vers l'ouest.

3.3.2.6.1 Les équipements administratifs gérés par la commune

▣ L'hôtel de ville

La date de construction de l'hôtel de ville remonte à décembre 1957. Il est situé dans le quartier Château d'eau et couvre une superficie d'environ 64900 m² dont 800 m² de surface bâtie. Il compte un bâtiment de dix pièces qui sont pour l'essentiel des bureaux et une salle de délibération assez vaste. Le niveau de maintenance de ce bâtiment est passable, mais le mur d'enceinte présente des fissures béantes.

La réfection de l'équipement s'avère nécessaire pour un coût global évalué à 20 millions de francs CFA. L'acquisition d'un matériel informatique pourrait améliorer la fonctionnalité de cette structure.

▣ Les services techniques communaux

Les services techniques communaux ne disposent que d'un seul bâtiment abritant les bureaux du service (au nombre de trois) et un hangar servant de garage. Les moyens matériels sont composés de :

- deux tracteurs dont l'un équipé d'une citerne d'assainissement est en panne ;
- un chariot pour le transport des carcasses de viande au niveau des abattoirs ;
- et quelques bennes pour la collecte des ordures dont la plupart ne fonctionnent plus.

Pour redynamiser l'équipement, la réfection du matériel ou une nouvelle dotation et la réhabilitation du bâtiment s'imposent.

▣ La Perception municipale

Le service de perception municipale est située dans le quartier Château d'eau. Elle polarise l'ensemble du département avec un personnel composé de sept permanents et de deux bénévoles. Il comporte un seul bâtiment nécessitant des travaux de maçonnerie, de menuiserie et d'assainissement.

Carte 15 : Equipement administratif

3.3.2.6.2 Les équipements administratifs non gérés par la commune

▣ **La Préfecture**

Elle a été construite vers 1960. Elle est implantée à Château d'eau. Sa surface bâtie est de 943,75 m², répartie entre trois bâtiments comprenant au total deux pièces et un magasin.

L'équipement nécessite des travaux de réparation en plomberie, menuiserie, maçonnerie (le mur de la clôture est à reconstruire). La toiture et l'assainissement doivent être refaits aussi.

▣ **La Poste**

Le service de la poste est localisée à Château d'Eau. Elle est composée de deux bâtiments. Le premier abritant les bureaux et les guichets, comprend six pièces. Le second, quant à lui, sert de logement au chef de service.

Les besoins exprimés concernent la réhabilitation des deux bâtiments d'une part et d'autre part l'augmentation du personnel composé de six agents dont un bénévole, alors que le service dessert tout le département.

▣ **L'Inspection Départementale de l'Enseignement Élémentaire**

L'inspection est implantée dans le quartier Château d'eau. Elle couvre une superficie de 14524,215 m². Elle date des années 1972-1973. C'est un service à rayonnement départemental. Le personnel est composé de deux inspecteurs, de sept instituteurs, d'une secrétaire et d'un bénévole.

Les deux bâtiments comptent onze pièces, abritant les bureaux, dont deux ne sont pas fonctionnels. Les travaux de réhabilitation nécessaires concernent la maçonnerie et la menuiserie. L'achèvement de la clôture dont seulement le quart a été réalisé, l'adduction d'eau, l'assainissement et l'augmentation du personnel sont des besoins identifiés pour améliorer le service.

▣ **La Maison d'Arrêt et de Correction**

La maison d'arrêt couvre une superficie de 5800 m². Elle est localisée dans le quartier Bassène. Elle ne compte qu'un seul bâtiment de quatre (4) chambres dont la capacité est de 70 détenus. Le personnel est composé de quatorze agents de l'administration pénitentiaire.

Les besoins exprimés tournent autour de l'extension des locaux et leur équipement à défaut d'une nouvelle maison, de la réparation de la clôture et de l'assainissement.

☰ **L'agence de la SDE**

La SDE est située dans le quartier Château d'eau. Elle date de 1972. Elle couvre une superficie de 5250 m². Le réseau de distribution d'eau dessert une zone relativement modeste de la commune. Il compte trois bornes-fontaines publiques et 897 abonnés soit un taux de 10,19 %. Le volume consommé s'élève à 169,540 m³ par bimestre.

Les ouvrages en conduites sont souvent exhumés par l'érosion hydrique et font l'objet de fuites très fréquentes. Les contraintes se situent également dans :

- l'insuffisance du personnel (composé de trois agents),
- l'exiguïté des bureaux ;
- l'absence de voiture de fonction (les seuls moyens logistiques se limitent à trois mobylettes Peugeot 154 L).

☰ **L'agence de la SENELEC**

L'agence de la SENELEC est située dans le quartier Château d'eau. Elle occupe une parcelle de 2465 m². Il s'agit du local de l'ancienne centrale électrique. C'est un bâtiment très vétuste, sans entretien et composé d'un bureau de trois pièces exiguës.

La logistique se résume à un véhicule Peugeot Express qui s'avère inadapté au terrain et de deux mobylettes. L'aire de polarisation concerne tout le département. Au 31 mars 1999, la ville de Bignona comptait 1562 abonnés répartis comme suit :

- Badionkoto : 196
- Bassène : 154
- Château d'eau : 219
- Kadiamor : 1
- Manguiline Nord : 328
- Manguiline sud : 653.

17,75 % seulement des parcelles disposent d'un branchement en électricité. Les problèmes auxquels est confrontée la SENELEC sont d'origines diverses. On peut citer les pannes (plus fréquentes en hivernage) dues le plus souvent aux chutes de branches, d'arbres ou aux sauts de poste. Il faut ajouter aussi les difficultés de recouvrement. Ainsi 32 abonnements ont été résiliés cette année, faute de paiement.

Les réalisations et les projets des trois dernières années se résument à :

- 2719 m d'extension du réseau en section de 35 m en 1997 ;
- une nouvelle extension de 1500 m, avec 900 m à Kadiamor, 150 m à Manguiline Nord et 450 m à Badionkoto, est prévue en 1999.
- un projet d'électrification rurale qui concerne les localités de Diégoune, Kagnabon, Sindian et Tenghory arrondissement.

▣ L'agence de la SONATEL

La SONATEL est située dans le quartier Château d'eau et couvre une superficie totale de 4427,5 m². L'agence est composée d'un bâtiment abritant les bureaux (dont l'état est acceptable) et le logement du chef d'agence. Ce dernier nécessite quelques travaux de plomberie et d'assainissement.

En 1983, Bignona comptait 70 abonnés dont 31,42 % étaient constitués par l'administration. En mai 1999, ce nombre est passé à 405 (cf. tableau).

Tableau 29 : Tableau de répartition du nombre d'abonnés, du nombre de cabines publiques et privées

Secteurs	Nombre total d'abonnés	Nombre de cabines publiques	Nombre de cabines privées
Bassène	192	1	24
Manguiline	194	0	37
Tenghory	19	0	05
TOTAL	405	1	62

Ainsi, en 16 ans, le nombre d'abonnés a été presque multiplié par six. En fin avril 1999, le nombre de demandes en instance était de 37 dont deux seulement sont réalisables faute de matériel. Ce service doit couvrir tout le département avec un véhicule Mitsubishi 4x4 L200 et un personnel composé de deux permanents et de deux contractuels. En plus de l'insuffisance du personnel et de la logistique, les contraintes de travail sont liées au niveau de saturation du réseau qui est presque atteint.

Les projets au nombre de trois concernent la réforme du central, l'extension du réseau à toute la commune et enfin la mise en place de la téléphonie cellulaire.

▣ Le service de l'élevage

Il est situé à Manguiline sud et occupe un vaste espace de 32 ha. Il est composé de deux vieux bâtiments sans entretien. Le premier faisant office de bureaux comprend trois pièces alignées, sans électricité, sans adduction d'eau et équipé d'un mobilier vétuste. Le second bâtiment sert de logement au chef de service. Son état général est très médiocre et nécessite une réhabilitation. L'équipement n'est pas clôturé. Son aire de polarisation s'étend à tout le département avec un personnel composé seulement de deux agents.

La logistique se résume à une moto Yamaha 125 avec une dotation mensuelle de 80 litres d'essence.

Au titre des besoins exprimés on peut citer :

- la construction de la clôture ;
- la construction de nouveaux locaux de service et leur équipement ;
- la réhabilitation totale du logement ;
- l'assainissement des lieux ;
- l'augmentation du personnel ;
- la dotation suffisante en produits et en moyens de locomotion plus adaptés.

▣ **Le service de l'agriculture**

Le service de l'agriculture est situé au quartier Château d'eau et couvre une superficie de 2314 m². Ce service tient dans un bâtiment qui date des années 1954-1955. Il est très vieux, sans entretien et la toiture en tuile présente un état de délabrement très avancé. La clôture en dur a cédé en plusieurs endroits. Le bâtiment abrite trois structures. Il s'agit du service de l'agriculture, de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) et du service semencier.

Le service de l'agriculture compte six agents. Il est équipé d'un véhicule Mitsubishi de type 4x4. Quant au service semencier, il ne compte qu'un seul agent et sans équipement logistique. Les problèmes de fonctionnement répertoriés sont :

- l'insuffisance du personnel, du carburant et des produits ;
- les difficultés de déplacement pendant la saison des pluies (dues à l'état des routes)
- l'accès difficile aux zones insulaires
- l'insécurité due à la guerre.

▣ **Le service de la pêche**

Le service de la pêche est situé dans le quartier Château d'eau. Construit en 1982, il n'est constitué que d'un seul bâtiment comprenant un logement de cinq pièces dont deux bureaux et une chambre de passage.

Depuis 1982, date de leur construction, les locaux n'ont fait l'objet d'aucune réfection. Les besoins exprimés concernent :

- la réfection du bâtiment présentant des fissures ;
- la réparation de la toiture, de la plomberie, de la menuiserie ;
- la peinture ;
- et l'assainissement.

▣ Le service des eaux et forêts

Le service des eaux et forêts est situé à Bassène et couvre une superficie de 1250 m². Il est composé d'un bâtiment vieux et très délabré qui date de la période coloniale. Il s'avère nécessaire de construire de nouveaux locaux, de rénover l'adduction d'eau, l'assainissement et d'augmenter les moyens logistiques.

Le service emploie 22 personnes dont 15 agents permanents, quatre contractuels et trois bénévoles. Les recettes générées par l'équipement s'élèvent à 11 000 000 de francs CFA .

▣ Le service des douanes

Le service des douanes est implanté à Bassène dans une parcelle de 1600m² avec une surface bâtie de 375m². Il comprend quatre bâtiments de onze pièces construits pendant la période coloniale. Deux bâtiments sont fonctionnels et font office de bureaux et de logements. Les deux autres sont dégradés. L'équipement n'est pas entretenu et nécessite une réhabilitation dans sa totalité.

▣ Le service du développement communautaire

Le service du développement communautaire est implanté à Manguiline sud en bordure de la Nationale 4. Construit en 1969 grâce au Fonds européen de Développement, sa clôture en bourrelet a presque disparu aujourd'hui. Il comprend six vieux bâtiments sans entretien. Seulement deux sont réellement fonctionnels dont l'un abrite les bureaux et l'autre le logement du chef de service. Le service dispose d'eau, d'électricité et du téléphone. Il dessert tout le département sans aucun moyen logistique et avec trois agents. Parmi les besoins exprimés, retenons :

- la construction d'une clôture ;
- la réhabilitation des locaux ;
- l'assainissement ;

3.3.2.7. LES INFRASTRUCTURES

L'évaluation des infrastructures de la ville de Bignona révèle la dégradation de la voirie liée à l'insuffisance de l'assainissement des eaux pluviales. La desserte des quartiers en adduction d'eau et en électricité n'est dense que dans les quartiers centraux (Manguiline sud et Château d'eau).

▣ La voirie

Le réseau routier de la ville de Bignona se caractérise par l'importance des voies en terre naturelle de qualité médiocre (cf carte 18). Les voies revêtues ont une longueur de 5540 m dont 4100 m correspondent à des routes nationales.

La voirie urbaine de Bignona porte l’empreinte de l’action de l’érosion hydrique. Le niveau de dégradation des voies est plus accentué dans les quartiers de Manguiline Nord, de Badionkoto, de Bassène, de Kadiamor et de Tenghory. Le réseau est très dégradé et sa praticabilité est presque nulle sur plusieurs axes. Les quartiers de Château d’eau et de Manguiline Sud présentent des voies moins dégradées mais qui nécessitent une réhabilitation.

Tableau 30 : la classification de la voirie dans la ville de Bignona

N°	Quartier	Voies revêtues en bon état (ml)	Voies revêtues en mauvais état (ml)	Voies non revêtues en bon état	Voies non revêtues en mauvais état	total
1	Badionkoto	260	-	1160	620	1780
2	Bassène	760	-	420	1240	1660
3	Manguiline sud	1860	-	1272	3280	4552
4	Manguiline nord	460	-	860	2540	3740
5	Château d’eau	2200	-	1520	920	2800
6	Kadiamor	0	-	4468	900	5368
7	Tenghory	0	-	5460	2320	7780

INSERER CARTE 16 : VOIRIE

▮ L'éclairage urbain

L'éclairage de la ville est assuré par la SENELEC. Le réseau est alimenté par la centrale électrique de Boutoute (Ziguinchor) avec une ligne haute tension de 30 kw. La longueur du réseau électrique de la ville de Bignona (sans tenir compte de celui de Tenghory qui n'a pas été évalué) est d'environ 40665 ml (cf. tableau).

Tableau 31 : le réseau électrique

Quartiers	Basse Tension (ml)	Haute Tension (ml)	TOTAL
Badionkoto	2825	1550	4375
Bassène	3655	575	4230
Château d'eau	6760	2765	9525
Kdiamor	820	230	1050
Manguiline Nord	5995	790	6785
Manguiline sud	10195	4505	14700
TOTAL	30250	10415	40665

Le réseau est relativement équilibré entre les différents quartiers. Toutefois, il est déficitaire dans ceux de Kdiamor et Tenghory (cf. Carte 17).

L'éclairage public qui devrait accompagner systématiquement la Basse Tension avec un poteau tous les 80 m est insuffisant, voire non opérationnel dans les quartiers.

▮ L'alimentation en eau

L'alimentation en eau de la ville de Bignona est actuellement assurée par la SDE. Cette dernière dispose d'un forage de 160 m de profondeur qui capte les eaux de la nappe miocène. Son débit maximal est de 90 m³/ heure (soit 35 % de sa capacité). La longueur totale du réseau de la SDE est d'environ 27760 ml (cf. tableau). Ce réseau de distribution est en amiante ciment dans les anciens quartiers. Il se détériore sous l'action de l'érosion hydrique. Des canalisations en plastique PVC lui sont actuellement substituées.

Tableau 32 : le réseau d'adduction d'eau potable

Quartier	Longueur en ml
Badionkoto	65
Bassène	2475
Château d'eau	3150
Kdiamor	3790
Manguiline Nord	3355
Manguiline sud	1492
Tenghory	-
total	27 760

La carte du taux de branchement (carte 18) révèle que la desserte est nettement insuffisante dans les zones d'extension et dans les quartiers périphériques (Badionkoto, Kadiamor et TENGHORY). Dans ces derniers, l'approvisionnement en eau est assurée dans une grande proportion par les puits.

Carte 17 : Taux branchement électricité

Carte 18 : Taux de branchement eau

▣ L'assainissement

- L'évacuation des eaux pluviales

L'assainissement est le principal problème de la ville de Bignona. La pente naturelle favorise le ruissellement. Le drainage des eaux pluviales y est presque naturel. Les ouvrages d'art sont en nombre insuffisant et concernent surtout les quartiers Badionkoto, Château d'eau et Manguiline nord (cf. Carte 21). L'eau creuse des chenaux et des ravines, traçant son itinéraire en fonction des obstacles. Les dégâts sur la voirie existante ne cessent de s'accroître, la circulation y est devenue difficile voire impossible. Les constructions sont menacées. En somme, la mise en place d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales constitue une priorité pour la ville de Bignona.

- L'évacuation des eaux usées

La ville de Bignona ne dispose pas de système collectif d'évacuation des eaux usées. Leur gestion est individuelle et se fait par le système des fosses sceptiques ou étanches selon le niveau de vie des ménages. Aussi, les risques de contamination de la nappe phréatique sont élevés d'autant plus que l'approvisionnement en eau de la majorité des ménages dépend des puits.

- La collecte des ordures

Le système de collecte des ordures est insuffisant voire inexistant dans la commune de Bignona. Il se limite à quelques bennes à ordures que la mairie dispose à quelques points sensibles de la ville (marché central notamment). Mais l'image la plus fréquente est celle des dépôts sauvages sur les places publiques initialement prévues pour des espaces verts et sur certaines voies principales. Le PADEB, à défaut de mettre en place un système de collecte, appuie les populations dans des opérations d'incinération des ordures.

Carte 19 : Assainissement

4. DÉMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE

4.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION – PROJECTIONS

Les statistiques révèlent que la croissance démographique de la ville de Bignona a débuté à partir des années 1970 (cf. Tableau 33). Au dernier recensement de 1988, la population était de 22 237 habitants. Le taux de croissance de ces dernières années, accentué par une immigration massive de la population rurale qui fuit les zones d'insécurité, avoisinait les 3%. Bignona compte aujourd'hui plus de 40 000 habitants.

Tableau 33 : Évolution de la population de la commune de Bignona de 1894 à 1999

Dates	1894	1930	1955	1961	1971	1976	1988	1999
Nombre d'habitants	350	900	2500	5432	10227	14507	22237	44783

4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS)

Au Sénégal, il n'existe que deux grands recensements nationaux de la population effectués par la Direction de la Prévision et de la Statistique : 1976 et 1988. Une projection a été effectuée à partir du taux moyen d'accroissement (t) pour estimer la population de Bignona en 1999, 2004, 2009 et 2014.

La période 1976-1988 a été retenue pour établir les projections. Le taux d'accroissement moyen annuel pour cette période est estimée à 3,6%. Ainsi, si l'évolution actuelle se maintient, la population additionnelle sera de :

- 10 586 habitants en 2004 ;
- 10708 habitants en 2009 ;
- 12 779 habitants en 2014.

Tableau 34 : Population de la commune de Bignona en 1999, 2004, 2009 et 2014

Indications	1999	Taux 1976-88	200	2009	2014
Population	44783	3,6 %	55369	66077	78856
Population additionnelle	-	-	10586	10708	12779

Les besoins en espace ont été déterminés sur la base d'une estimation fondée sur les normes d'aménagement et de planification. Ainsi, les ratios entre l'espace et les équipements nécessaires à l'hectare et le nombre d'habitants ont permis, à partir des superficies disponibles par types d'occupation en 1999, d'évaluer les besoins en espaces aménagés et le nombre d'hectares supplémentaires par type d'occupation pour les 5, 10 et 15 ans à venir (cf. tableau 35). Ces estimations nous permettent de fixer les besoins de la commune à :

- 191 hectares en 2004 ;
- 196 hectares en 2009 ;
- 234 hectares en 2014.

Tableau 35 : Besoins en espace selon le type d'occupation en 2004, 2009 et 2014

Type d'occupation	Superficie en 1999 (ha)	%	Besoins		
			En 2004 nombre d'hectares supplémentaires	En 2009 nombre d'hectares supplémentaires	En 2014 nombre d'hectares supplémentaires
Habitat	686,4		25	164	195
Grands équipements	94		3,17	3,21	3,83
Activités	14,2		3,35	3,39	4,05
Espaces verts	15,8		1	1	1,2
Voiries et espaces libres	105,8		25	25	30
Total surfaces	916,2		54	196	234

4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

L'estimation de la répartition de la population par quartier et par type d'habitat a été effectuée à partir de la population de 1999, du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. Ces statistiques ont été rapportées à la superficie du quartier pour calculer la densité moyenne. La population par type d'habitat a été estimée à partir du nombre de ménages selon leur niveau d'équipement. Nous avons considéré les normes suivantes pour la classification de l'habitat :

- l'**habitat équipé** concerne les ménages disposant à la fois d'un branchement en robinet intérieur et d'un branchement à l'électricité ;
- l'**habitat assez équipé** concerne les ménages disposant d'électricité ou de robinet intérieur ;
- l'**habitat sous équipé** regroupe les ménages n'ayant ni de robinet intérieur ni d'électricité.

Les résultats de cette classification reportés dans le tableau 36 révèlent que :

- le quartier Kadiamor est nettement sous-équipé avec 99% de la population ne disposant ni d'adduction d'eau ni de branchement à l'électricité;

- 67% de celle de Badionkoto est sous-équipée ;
- les quartiers de Bassène et de Château d'eau comportent entre 50% et 60% de ménages sous-équipés ;
- le quartier ayant le taux d'équipement le plus élevé est celui de Manguiline sud avec 47% de la population équipée.

Tableau 36 : La population par quartier et par type d'habitat en 1998

N°	Quartiers regroupés	Population Équipée	%	Pop. Assez équipée	%	Pop. Sous-équipée	%	Population totale
1	Badionkoto	478	14%	653	19%	2282	67 %	3413
2	Bassène	2822	26%	1590	16%	6266	58 %	10678
3	Château d'eau	930	18%	1260	23%	3240	59 %	5430
4	Kdiamor	10	1%	-	-	4220	99 %	4230
5	Manguiline nord	1299	22%	3054	53%	1500	25 %	5853
6	Manguiline sud	2000	47%	428	12%	1751	41 %	4179
7	Tenghory	-	-	-	-	11000	-	-
	Total	7539	22%	6985	20%	19259	58 %	33783

5. DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Notre analyse porte sur les équipements de superstructure et de proximité dont la gestion relève de la ville. Ce sont essentiellement les centres et postes de santé, les marchés, les terrains de sport et les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Pour ces derniers, même si certains d'entre eux tels que les écoles préscolaires sont des structures privées, leur importance dans la desserte justifie leur prise en compte dans cette analyse.

5.1. CLASSEMENT D'APRES L'INVENTAIRE POUR LA PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS (IPIE)

L'Inventaire pour la Programmation des Investissements et des Équipements (IPIE) est un traitement statistique de l'information concernant la répartition spatiale et les caractéristiques principales des équipements et infrastructures de la commune. Il permet de cerner le niveau d'équipement de chaque quartier (cf. Tableau 37). En effet, ce bilan réalisé à partir de l'analyse des données concernant la population, l'occupation du sol, les équipements et les infrastructures permet d'établir des scores qualitatifs et quantitatifs de desserte selon les quartiers.

5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE

Après les analyses sectorielles des différents types d'équipements, l'IPIE a permis de faire le bilan des équipements existants dans chaque quartier et d'établir une hiérarchisation.

L'indice d'équipement global par quartier (carte n°20) révèle le classement suivant :

- le quartier Manguiline sud enregistre le meilleur score (66) ;
- le quartier de Château d'Eau occupe la deuxième place (40) ;
- les quartiers Bassène, Badiankoto et Manguiline Nord viennent en troisième position avec des scores compris entre 30 et 40 points ;
- les quartiers Kadiamor et Tenghory enregistrent les scores les plus faibles avec respectivement 23 et 12 points.

Tableau 37 : Tableau IPIE

Tableau 37 IPIE

Tableau 37 IPIE

Tableau 37 IPIE

Tableau37 IPIE

Tableau 37 IPIE

Tableau 37 IPIE

Carte 20 IPIE

5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT ET D'INFRASTRUCTURE

5.1.2.1. DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURES

▣ Les équipements scolaires

La ville possède 21 établissements scolaires comprenant trois niveaux d'enseignement : préscolaire, élémentaire et secondaire. Leur répartition spatiale révèle des disparités entre les quartiers. Les quartiers centraux Bassène, Manguiline nord et Château d'eau ont une meilleure desserte (cf. Tableau 38).

Tableau 38 : desserte par les équipements scolaires selon les quartiers

Quartiers	Préscolaire		Élémentaire		Moyen	
	Nbre écoles	Nbre élèves par salle de classe	Nbre écoles	Nbre élèves par salle de classe	Nbre écoles	Nbre élèves par salle de classe
Badioncoto	0	-	1	69	-	-
Bassène	1	18	1	27	2	33
Château d'eau	1	35	3	60	-	72
Kdiamor	0	-	2	72	1	-
Manguiline nord	0	-	3	54	2	56
Manguiline sud	0	-	1	85	-	62
Tenghory	0	-	1	91	6	-
Total	2		12			

▪ L'enseignement préscolaire

La ville de Bignona ne compte que trois établissements préscolaires dont deux publics et un privé, implantés respectivement à Bassène et à Château d'eau. Ils polarisent l'ensemble des quartiers de la commune.

▪ L'enseignement primaire

Le nombre d'établissements primaires est assez important dans la ville de Bignona. Cependant leur répartition spatiale révèle des disparités. D'ailleurs, l'analyse du nombre d'habitants par classe montre que le quartier de Manguiline sud est le mieux desservi (cf. Tableau 39). Il est le seul quartier dont le nombre d'habitants par salle de classe est inférieur à 200.

Tableau 39 : La desserte scolaire : nombre d'habitants par classe élémentaire en 1999

	Badioncoto	Bassène	Château d'Eau	Kadiamor	Manguiline Nord	Manguiline Sud	Tenghory
Population	3415	10678	5430	4230	5853	4179	11000
Nombre de classes	12	20	78	15	21	55	15
Population/ nombre de classes	284	534	362	282	279	76	733

Les quartiers de Badionkoto, Chateau-d'eau, Kadiamor et de Manguiline Nord ont une desserte passable avec une population comprise entre 201 et 500 habitants par salle de classe. Les quartiers de Tenghory et de Bassène comptent une population supérieure à 500 habitants par salle de classe.

La ville de Bignona dispose ainsi de 117 salles de classe pour une population scolarisable de 5 390 habitants en 1999 soit une moyenne de 46 élèves par salle. Selon les projections, cette population peut être estimée à :

- 6 488 en 2004 ;
- 7 312 en 2009 ;
- 8 686 en 2014.

En fonction de cette évolution, des prévisions concernant les besoins en salles de classe ont été faites à partir de la norme établie par le Ministère de l'Éducation Nationale qui est de 60 élèves par classe. Ainsi, ces besoins s'évaluent à 90 en 1999, 108 en 2004, 121 en 2009 et 145 en 2014 (cf. tableau 40).

Tableau 40 : Les besoins en salles de classe pour les années 2004, 2006 et 2014.

Années	1999	2004	2009	2014
Populations scolarisables	5 390	6 488	7 312	8 686
Classes nécessaires	90	108	121	145

En 1999, le nombre de salles de classes est suffisant par rapport aux normes du Ministère de l'Éducation Nationale.

- L'enseignement secondaire

Les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Bignona sont au nombre de sept (7) dont un lycée, quatre collèges publics et trois collèges privés.

■ Les équipements sanitaires

En 1999, la desserte médicale globale de la commune de Bignona est :

- d'un centre de santé pour 44 783 habitants ;
- d'un poste de santé pour 44 783 habitants.

Si la desserte pour les soins secondaires (centre de santé) est acceptable si l'on se réfère aux normes de l'OMS, celle des soins de santé primaires est largement déficitaire. La norme est d'un poste de santé pour 10 000 à 15 000 habitants, or elle s'élève à plus de 40 000 habitants pour un seul poste de santé. Ce déficit est d'autant plus marqué que les équipements sanitaires de Bignona desservent la population des localités environnantes.

Les besoins en structures de soins, estimés pour les quinze années à venir sur la base des normes établies par l'OMS et appliquées par le Ministère de la Santé, montrent une demande croissante si l'évolution actuelle de la population se maintient. Ces normes sont de :

- un hôpital pour 50 000 à 150 000 habitants ;
- un centre de santé pour 15 000 à 50 000 habitants ;
- un poste de santé pour 10 000 à 15 000 habitants;
- un lit d'hospitalisation pour 500 habitants ;
- un lit de maternité pour 50 naissances vivantes.

Les estimations à partir de ces indices nous permettent d'évaluer les besoins pour les quinze prochaines années à :

- un hôpital à partir de l'an 2004 ;
- deux centres de santé à partir de l'an 2004 ;
- 89, 111 et 158 lits de poste de santé pour les années 2004, 2009 et 2014.

La création de trois postes de santé supplémentaires s'avère la plus urgente.

Tableau 41 : Situation actuelle et prévisions pour les années 2004, 2009 et 2014.

Années	1999	2004	2009	2014
Hôpitaux	0	1	1	1
Centre de santé	1	2	2	2
Poste de santé	1	4	5	6
Lits d'hospitalisation au poste de santé	57	89	111	158

■ Les équipements marchands

La ville de Bignona dispose de deux marchés (le marché central et le marché « syndicat »). Il est localisé dans le quartier de Manguiline Nord. Il polarise les quartiers Manguiline Nord, Bassène, Kadiamor et une partie des quartiers Château d'eau, Manguiline sud et Badionkoto.

Le marché « syndicat » est situé dans le quartier Château d'Eau. Il polarise les quartiers Château d'Eau, Tenghory et Badioncoto et une grande partie du quartier de Manguiline sud.

▣ **Les équipements administratifs**

Ils sont essentiellement concentrés dans les quartiers Château d'Eau et Bassène.

▣ **Les équipements sportifs**

La commune de Bignona ne compte qu'un stade municipal implanté au quartier Château d'Eau. En dehors de ce stade, cinq terrains de sport existent dont trois à Manguiline sud, un au Château d'eau et un à Kadiamor.

Dans les autres quartiers, les équipements sportifs sont inexistantes. Le plus souvent ce sont les espaces libres qui remplissent cette fonction.

5.1.2.2. DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

▣ **La voirie**

La ville de Bignona dispose d'une voirie longue de 38860 ml répartis entre la :

- voirie revêtue en bon état avec 5540 ml ;
- voirie non revêtue en bon état avec 15 160 ml ;
- voirie non revêtue en mauvais état avec 23 000 ml.

La répartition de ce réseau sur l'ensemble du territoire communal révèle des déséquilibres :

- seuls les quartiers de Château d'eau, Manguiline sud, Bassène, Manguiline nord et Bandiokoto sont dotés d'une voirie revêtue en bon état dont 2220 ml sont localisés à Château d'eau;
- les autres quartiers ne disposent que d'une voirie non revêtue.

▣ **Le réseau de distribution électrique**

Bignona est alimentée par une ligne basse tension longue d'environ 30 250 ml. La voirie éclairée reste cependant très faible et médiocre car la distance entre deux lampadaires est comprise entre 140 et 160 m (distance inadéquate) et les ampoules utilisées sont de faible intensité. Ce réseau est

concentré dans les quartiers Château d'eau, Manguiline Sud et Badionkoto qui sont les mieux desservis (cf. Tableau 42).

Tableau 43 : Branchement au réseau électrique des ménages selon les quartiers

Quartiers	Nombre de ménages branchés	Taux de branchement (en %)
Badionkoto	196	35
Bassène	154	31
Château d'eau	219	36
Kadiamor	1	0,09
Manguiline nord	328	59
Manguiline sud	653	345
Tenghory	11	1,10

▣ Le réseau d'adduction d'eau

La canalisation en eau potable concerne l'ensemble des quartiers de la commune à l'exception de Tenghory. Elle est assurée par la SONES qui dispose d'un réseau d'une longueur de 27 760 ml environ et répartis inégalement selon les quartiers :

- les quartiers Manguiline Sud, Bassène, Badionkoto et Château d'eau sont les mieux desservis ;
- les quartiers périphériques Tenghory, Kadiamor, Manguiline Nord, Badionkoto sont défavorisés.

D'ailleurs, le taux de branchement en eau (robinet intérieur) des ménages est plus élevé dans les quartiers Manguiline Sud, Bassène, Badionkoto et Château d'eau (cf. Tableau 43).

Tableau 43 : Taux de branchement en eau des ménages selon les quartiers

Quartiers	Nombre de ménages branchés	Taux de branchement (en %)
Badionkoto	86	16
Bassène	99	20
Château d'eau	93	18
Kadiamor	1	0,09
Manguiline nord	95	17
Manguiline sud	523	36
Tenghory	0	0

▣ L'assainissement

- L'évacuation des eaux pluviales

Le réseau de drainage des eaux pluviales de la ville de Bignona est insuffisant. Aussi, leur évacuation pose un sérieux problème aux autorités municipales. Les eaux de ruissellement creusent des chenaux, ravinent les rues et parfois détruisent des parcelles d'habitation. Les quartiers Manguiline Nord, Bassène et Badionkoto, situés à proximité du marigot Yacoubel ainsi que Tenghory sont les plus exposés.

- L'évacuation des eaux usées

Il n'existe pas de système collectif d'évacuation des eaux usées. Leur gestion est individuelle et se fait par le système des fosses sceptiques ou étanches selon le niveau de vie des ménages. Et pour une population à majorité approvisionnée en eau par les puits (78% à Tenghory), ce système présente un risque de contamination de l'eau.

5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien des équipements et des infrastructures de la commune de Bignona concernent la voirie, l'éclairage public, les équipements administratifs et environnementaux.

5.2.1.1. POUR L'ASSAINISSEMENT

Les opérations se résument à l'entretien de la voirie et du système d'assainissement. Elles concernent la maintenance des canaux de drainage des eaux pluviales (reprise des parois latérales) et la réfection des routes goudronnées (bouchage des nids de poule).

5.2.1.2. POUR LES BÂTIMENTS

L'entretien des bâtiments se limite aux travaux de dépannage en électricité, plomberie, menuiserie et de réfection des bâtiments. Il concerne également les grosses réparations, dont les objectifs sont la remise à niveau ou l'amélioration du fonctionnement des services.

5.2.1.3. POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien du réseau d'éclairage public consiste surtout au remplacement des ampoules et des lampadaires défectueux.

5.2.2. MODE D'EXÉCUTION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien de la commune sont effectuées en régie. La commune est appuyée depuis 1997 par l'entreprise ASTALDI dans la maintenance de la voirie et le ramassage des ordures ménagères. Elle bénéficie également du concours de bénévoles pour l'exécution de ces travaux. L'entretien du réseau d'éclairage public est assuré par la commune avec l'appui de la SENELEC.

5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE

L'enveloppe financière consacrée aux opérations d'entretien par la commune de Bignona s'élève à 4 150 000 francs CFA en 1997 et 3 550 000 francs CFA en 1998 (cf. Tableau 31). Ces dépenses sont estimées à 2 200 000 francs CFA pour l'année 1999. Les frais d'entretien sont répartis entre la voirie, l'éclairage public, les bâtiments communaux et la collecte des ordures ménagères. La répartition en 1998 entre ces différentes rubriques s'établit comme suit :

- pour la voirie, le montant est de 800 000 francs CFA ;
- pour l'éclairage public, il est de 500 000 francs CFA ;
- pour les bâtiments communaux, il est de 750 000 francs CFA ;
- pour la collecte des ordures ménagères, la somme s'élève à 2 000 000 francs CFA.

Tableau 44 : Coûts des efforts d'entretien de la commune de Bignona

Coût des opérations d'entretien (en milliers de francs CFA)	Mode d'exécution	1997 R	1998 R	1999 RP	% évol. 1997/98	% rec. ord 1998

Infrastructures		1500	800	200	- 47 %	1,0 %
Voirie						
- Entretien voirie	En régie	500	300	100	- 40 %	0,4 %
Eclairage public						
- Entretien réseau	En régie	1000	500	100	- 50 %	0,6 %
Equipements éducatifs et de santé		0	0	0		
Equipements socio-collectifs		650	750	800	15 %	0,9 %
Equipements administratifs	En régie	650	750	800	15 %	0,9 %
- Bâtiments communaux		0	0	0		
Equipements marchands		2000	2000	1200	0 %	2,4 %
Equipements environnementaux	En régie	2000	2000	1200	0 %	2,4 %
- Ramassage des ordures ménagères		0	0	0		
Patrimoine historique						
Total entretien		4150	3550	2200	- 14 %	4,2 %
En % des recettes ordinaires		6 %	4 %			

On constate que les équipements socio-collectifs et éducatifs ne sont pas pris en compte dans les opérations d'entretien de la commune. Il convient certainement d'étendre l'effort d'entretien à ces équipements qui font partie de son patrimoine.

6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC - LE PROFIL DE LA VILLE

Le diagnostic révèle que la commune de Bignona comme toutes les autres petites villes souffre des dysfonctionnements de l'organisation de l'espace sénégalais. La gamme d'équipements dont elle dispose ne lui permet pas de faire face à la demande croissante en services de sa population. La ville ne dispose ni d'industries, ni de centres commerciaux importants. Elle dépend dans une large mesure des autres centres urbains notamment Dakar, Ziguinchor et Kolda pour son approvisionnement en biens et marchandises. Toutefois, les potentialités humaines et agroforestières sont importantes et peuvent si elles sont valorisées, impulser le développement local.

L'analyse de la desserte en équipements et infrastructures révèle également des discontinuités parfois importantes entre les quartiers. Il s'avère nécessaire de renforcer et d'équilibrer l'allocation des ressources pour une amélioration de l'accès de la population à ces équipements.

6.1. LES POTENTIALITÉS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

6.1.1. UNE POSITION STRATÉGIQUE

Bignona est un carrefour situé à 30 km de Ziguinchor, à mi-chemin entre la Guinée Bissau et la Gambie. Cette position centrale est un atout économique important. Toutefois, elle n'est pas fortement impliquée dans le tissu économique de la région. La ville ne dispose pas des infrastructures économiques et des équipements pouvant impulser le développement local.

6.1.2. DES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES

Bignona dispose d'une population jeune regroupée dans des organisations à la base comme les ASC, les GPF qui témoignent de l'existence d'un potentiel d'acteurs importants. En effet, ces différentes formes d'organisation peuvent constituer des centres de décision et servir de relais efficaces dans la mise en oeuvre d'actions de développement.

6.1.3. DES POTENTIALITÉS AGROFORESTIÈRES

L'importance des activités agricoles confère à la ville de Bignona un caractère de gros bourg semi-rural. Son hinterland dispose également de potentialités agricoles importantes qui devraient lui permettre d'approvisionner aussi bien la ville que les autres centres urbains comme Ziguinchor en produits agricoles et forestiers (fruit, légumes, huile de palme, céréales, arachide, etc.). Ces échanges commerciaux pourraient être développés et devenir un secteur clé de l'économie de la zone. L'encadrement technique et financier des paysans s'avère nécessaire pour le développement et la diversification des spéculations et des exploitations.

6.2. LES CARACTÉRISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'analyse du contexte et la base du développement urbain de Bignona révèle que la base de l'économie locale s'appuie sur quatre principaux secteurs :

- l'agriculture
- l'élevage
- le commerce

L'agriculture, l'élevage et le commerce sont des activités traditionnelles et occupent une grande proportion des actifs de la ville. Les services publics constituent un secteur relativement important dans l'économie locale. Mais d'autres secteurs d'activités existent, comme l'artisanat qui offre également des emplois non négligeables même s'il souffre de problèmes organisationnels et d'un manque de moyens.

6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES ÉQUIPEMENTS : MISE EN ÉVIDENCE DES PROBLÈMES MAJEURS

La typologie des quartiers selon leur niveau d'équipement permet d'établir une grille qui indique la capacité d'accueil offerte par quartier. Cette analyse faite à partir des résultats de l'IIPIE permet de faire ressortir les inégalités et les dysfonctionnements dans la desserte en équipements et infrastructures.

6.3.1. POUR LES ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

L'analyse des scores des quartiers concernant les équipements de superstructure révèle des déficits qui concernent l'ensemble de la commune ou sont spécifiques à un quartier ou à un groupe de quartiers.

- *Les problèmes communs à l'ensemble de la ville*
 - l'insuffisance des équipements marchands qui se limitent à un marché central et à un marché informel ;
 - l'insuffisance des équipements socio-culturels (une seule bibliothèque pour toute la commune).
 - la déficience des espaces verts dans tous les quartiers.
- *Les problèmes spécifiques aux quartiers*
 - l'insuffisance des équipements préscolaires (Badionkoto, Kadiamor, Manguiline nord, Manguiline sud et Tenghory) ;
 - l'insuffisance de la desserte médicale dans les quartiers de Bassène, Château d'eau, Kadiamor, Manguiline Nord, Tenghory ;

- le faible niveau d'équipement et l'état de vétusté du poste de santé de Badionkoto ;
- l'insuffisance du nombre d'équipements socio-culturels et sportifs qui n'existent que dans les quartiers de Bassène et Manguiline nord.

6.3.2. POUR LES INFRASTRUCTURES

Le niveau d'équipement des infrastructures révèle une desserte insuffisante à l'échelle de la ville ou des déséquilibres spécifiques à certains quartiers ou groupe de quartiers.

- *Les problèmes communs à l'ensemble de la ville*
 - le réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées est inexistant ;
 - il n'existe pas de système fonctionnel de collecte des ordures ménagères ;
 - l'absence de latrines publiques dans les quartiers.
- *Les problèmes spécifiques aux quartiers*
 - la desserte du réseau viaire est médiocre dans les quartiers Bassène, Château d'eau, Kadiamor, Manguiline nord et Tenghory ;
 - le réseau de bornes-fontaines est déficitaire dans les quartiers Badionkoto, Bassène, Kadiamor, Manguiline nord et Tenghory ;
 - le réseau d'approvisionnement en eau potable est insuffisant à Tenghory et Kadiamor ;
 - le réseau d'approvisionnement en électricité est insuffisant dans les quartiers de Kadiamor et Tenghory.
 - le réseau d'évacuation des eaux pluviales est insuffisant voire inexistant dans tous les quartiers à l'exception de Bassène et de Manguiline Sud ;

B - PROPOSITIONS

7. BESOINS ET PRIORITES

L'approche méthodologique pour déterminer les besoins et les priorités s'appuie sur les éléments ci-après :

- détermination des projets issus de l'analyse de l'IPIE ;
- recueil des besoins soumis par les autorités municipales ;
- rapprochement entre les besoins issus de l'IPIE et ceux soumis par les autorités municipales.

Compte tenu de l'enveloppe arrêtée dans le cadre de l'audit financier et pour arriver à un consensus dans la définition des projets à financer par le Programme d'Appui aux Communes (PAC), le Cabinet a tenu des réunions avec les autorités municipales à l'issue desquelles le Programme d'Investissement Prioritaire a pu être établi.

Si des économies sont réalisées au stade des études et d'exécution des projets, les fonds rendus disponibles seront affectés à un ou plusieurs projets en attente.

7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE

Suite à une lecture attentive de l'IPIE, nous avons pu faire ressortir, par quartier, les infrastructures et les équipements dont la réalisation contribuera à améliorer le cadre de vie et la mobilité des populations. Cet exercice nous a permis d'identifier les projets ci-après :

7.1.1. INFRASTRUCTURES

Les déficits en infrastructures des quartiers identifiés par le classement de l'IPIE nous permettent de formuler les propositions suivantes pour l'amélioration de la mobilité urbaine et le bien-être des populations :

- la réhabilitation de la voirie communale comprenant entre autres ;
 - . la rue de la grande mosquée
 - . la rue Casimir Coly ;
 - . la rue Kémo Camara ;
 - . la rue de la Maison du Parti ;
 - . la rue du cimetière catholique ;
 - . la rue du cimetière Bandionkoto ;
 - . la rue du Lycée Agricole ;
- la construction de la voirie non revêtue sur les grands axes de circulation dans tous les quartiers ;

- la mise en place de bornes-fontaines dans les quartiers de Badionkoto, Kadiamor, Manguiline nord et TENGHORY ;
- l'extension du réseau d'adduction d'eau dans tous les quartiers particulièrement à TENGHORY, Kadiamor, Manguiline nord, Manguiline sud et Badionkoto ;
- la construction de latrines publiques dans tous les quartiers ;
- la construction de canalisations d'évacuation des eaux usées dans tous les quartiers ;
- la réhabilitation du canal d'évacuation des eaux pluviales à Manguiline Nord ;
- la construction de canaux de drainage des eaux pluviales dans tous les quartiers ;
- l'aménagement de points de collecte d'ordures dans tous les quartiers ;
- la réhabilitation et l'aménagement d'espaces verts dans les quartiers.

7.1.2. EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

L'analyse de l'IPIE a permis d'identifier les besoins en équipements de proximité suivants (cf. tableau) :

- la construction d'écoles maternelles publiques dans les quartiers de Manguiline, Bandionkoto, Kadiamor, Manguiline nord, Manguiline sud et TENGHORY ;
- la réhabilitation des écoles primaires à l'exception de celles de Savoie - Kadiamor et Al Azar ;
- la réhabilitation et l'équipement du poste de santé de Badionkoto ;
- la construction des postes de santé de TENGHORY et Kadiamor ;
- la réhabilitation du stade municipal ;
- la construction de terrain de sport à Kadiamor, TENGHORY et Manguiline Sud ;
- la construction d'une gare routière à Manguiline Sud ;
- la construction d'un marché à Manguiline Sud.

Ces projets sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Tableau A : Besoins identifiés à partir de l'IPIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
<i>- Voirie urbaine</i>	- rue de la grande mosquée	Château d'eau	112,24	8	construction
	- rue Casimir Coly	Manguiline sud	63,93	8	construction
	- rue Kémo Kamara	Manguiline nord	59,71	2	construction
	- rue Maison du Parti	Manguiline nord	60,04	2	construction
	- rue du cimetière catholique	Kadiamor	24,91	0	construction
	- rue du cimetière	Badionkoto	79,11	8	construction
	- rue du lycée agricole	Tenghory	153,42	0	construction
	Construction de la voirie intérieure	Badionkoto Bassène Château d'eau Kadiamor Manguiline nord Manguiline sud Tenghory	231,24 430,96 112,24 31,04 185,14 201,22 229,69	8 0 8 0 2 8	Construction
<i>- Drainage</i>	Réhabilitation du canal d'évacuation d'eaux pluviales	Manguiline Nord	9,80	8	Aménagement et construction
	Construction de canaux de drainage d'eaux pluviales	Badionkoto	76,46	0	Aménagement et construction
		Bassène	26,11	0	
		Château d'eau	21,50	0	
		Kadiamor	26,57	0	
Manguiline nord/sud		511,29 240	8 8		
Tenghory		0			
<i>- Adduction d'eau</i>	Extension du réseau eau potable	Badionkoto	12,64	1	Extension du réseau
		Bassène	6,32	1	
		Château d'eau	6,32	2	
		Kadiamor	21,12	3	
		Manguiline nord	11,37	2	
		Manguiline sud	18,96	4	
		Tenghory	31,60	0	
<i>- Éclairage public</i>	Eclairage public boulevard Emile Badiane	Château d'eau	34,20	0	Extension
	Eclairage du rond point monument	Château d'eau	8,00	0	Extension
	Eclairage Corniche	Bassène	27,48	0	Extension
	Eclairage rue du cimetière catholique	Manguiline Nord	8,59	0	Extension
2. Équipements : Éducation et Santé					
<i>- Education</i>	Construction d'écoles préscolaires	Kadiamor	38	0	Etat de projet
		Manguiline Nord	38	0	
		Manguiline Sud	33	0	
		Tenghory	71	0	
<i>- Santé</i>	Construction de poste de santé	Kadiamor	60	0	Construction et équipement
	Construction de poste de santé	Tenghory	60	0	Construction et équipement

	Equipement du poste de santé	Badionkoto	12	0	Eau, électricité, téléphone, lits
	Equipement du centre de santé	Mangiline Sud	20	4	Equipement
3. Équipements socio-collectifs					
	Réhabilitation du stade	Chateau d'eau	18,60	0	Réhabilitation
	Construction de Terrains de sport	Kdiamor	38	0 0 0 0	Aménagement et construction
	Aménagement d'espaces verts	Bassène Château d'eau Manguiline Nord Tenghory	- - - -	1 1 1 1	Aménagement
4. Équipements marchands					
	Construction d'un marché et d'une gare routière	Manguiline Sud	321,19	0	Construction et équipement
	Construction d'un marché	Tenghory	81,80	0	Construction et équipement
5. Équipements environnementaux					
- Assainissement eaux usées	Construction de canalisation des eaux usées	Badionkoto	-	0	Aménagement et construction
		Bassène	-	0	
		Château d'eau	-	0	
		Kdiamor	-	0	
		Manguiline nord	-	0	
		Manguiline sud	-	0	
	Tenghory	-	0		
	Constructions de latrines publiques	Badionkoto	0	Construction	
		Bassène	0		
		Château d'eau	0		
Kdiamor		0			
Manguiline nord	0				
Manguiline sud	0				
Tenghory	0				

7.2. BESOINS EXPRIMÉS PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES

Parallèlement au recensement par nos soins des besoins à partir de l'IIPE, la Commune de Bignona nous a fait parvenir la liste ci-dessous représentant les projets prioritaires dont elle souhaite qu'ils soient réalisés par le Programme d'Appui aux Communes.

Tableau B : Besoins soumis par les autorités municipales

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
- Voirie urbaine	rue de la grande mosquée	Château d'eau	112,24	8	Construction de voirie
	rue Casimir Coly	Manguiline sud	63,93	8	Construction de voirie
	rue Kémo Camara	Manguiline nord	59,71	2	Construction de voirie
	rue Maison du Parti	Manguiline nord	60,04	2	Construction de voirie

	rue du cimetière de Badionkoto	Badionkoto à Manguiline sud	79,11	0 8	Construction de voirie
	rue du dispensaire	Manguiline sud	92,40	8	Construction de voirie
	rue Tairou Cissé	Manguiline nord	68,72	2	Construction de voirie
	rue garage Yaya Mané	Manguiline sud	73,35	8	Construction de voirie
	Rue de Mission Baptiste	Kadiamor	31,04	0	Construction de voirie
	rue du camp Militaire	Kadiamor	110,05	2	Construction de voirie
	rue Fansou Bodian	Badionkoto	114,91	8	Construction de voirie
	rue lycée Agricole	Tenghory	153,42	0	Construction de voirie
- Drainage	canal rue du dispensaire	Manguiline sud	143	4	Construction
	canal rue Casimir Coly	Manguiline sud	56,39	4	Construction
	canal rue cimetière catholique	Manguiline sud	26,53	4	Construction
	canal rue Kémo kamara	Manguiline nord	28,9	4	Construction
	canal rue Yaya Mané	Manguiline sud	32,60	4	Construction
	canal rue Bintou Dramé	Manguiline sud - Badionkoto	360	4 4	Construction
	canal rue cimetière Badionkoto	Badionkoto	76,46	4	Construction
	canal prolongement rue de la préfecture	Bassène	26,11	4	Construction
	canal rue corniche	Bassène	160,80	4	Construction
	canal rue domicile Préfet	Bassène	27,47	4	Construction
- Eclairage public	Boulevard Emile Badiane	Château d'eau	34,20	-	Mise en place
	rue : rond point - Monument	Château d'eau	13,82	0	Mise en place
	rue Kémo Kamara	Manguiline nord	5,44	0	Densification
	rue Casimir Coly	Manguiline nord	12,25	0	Mise en place
	rue Garage Yaya Mané	Manguiline sud	18,46	0	Mise en place
	rue corniche Bassène	Bassène	27,48	0	Mise en place
	rue Tahirou Cissé	Bassène	10,51	0	Densification
	rue Développement communautaire	Manguiline sud	10,63	0	Densification
	rue du cimetière catholique	Manguiline sud	8,59	0	Densification
2. Équipements : Education et Santé					
- Education	Ecole élémentaire	Kadiamor	56	5	Construction
	Ecole élémentaire	Tenghory	56	2	Construction
- Santé	poste de santé	Kadiamor	60	0	Construction
3. Équipements socio-collectifs					
	Stade omnisport	Tenghory	300	0	Construction
	Stade de quartier	Kadiamor	38	0	Construction
	Stade de quartier	Tenghory	26,70	0	Construction
	Stade municipal	Château d'eau	18,60	0	Réhabilitation
	Centre polyvalent	Tenghory	112	0	Construction
	Foyer de jeunes	Château d'eau	32	0	Construction
	Foyer de jeunes	Manguiline sud	32	0	Construction

	Arène de lutte	Manguiline sud	80	0	Construction
	Auberge des jeunes	Manguiline nord	41	0	Construction
4. Équipements Administratifs et Techniques Communaux					
	Construction Hôtel de Ville	Château d'eau	176		Construction
	Caserne Sapeurs Pompiers	Manguiline sud	160	0	Construction
	Logements du secrétaire municipal et de l'agent voyer	Chateau d'eau	38	2	Construction
5. Équipements Marchands					
	Gare routière et marché	Manguiline sud	321,19	0	Réhabilitation
	Marché	Kadiamor	38,57	0	Construction
	Marché	Tenghory	81,80	0	Construction
	Marché central	Manguiline nord	120,56	0	Réhabilitation
	Village artisanal	Manguiline nord	8,70	0	Réhabilitation
6. Aménagement urbain	Lotissement de 250 parcelles	Tenghory	4	0	Lotissement

7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'APIE ET CEUX SOUMIS PAR LES AUTORITES MUNICIPALES

Après avoir reçu et examiné les projets soumis par les autorités municipales, nous avons procédé à un rapprochement entre ceux-ci et les projets issus de l'APIE. Pour cela, nous avons procédé de la manière suivante :

- dans une première étape, nous avons procédé à la fusion des deux listes, ce qui nous a permis d'établir une troisième liste (voir tableau C).
- dans une seconde étape, nous avons déterminé les projets de l'APIE jugés non nécessaires par les autorités municipales (voir tableau D) ainsi que ceux exprimés par la Commune et qui se sont avérés non éligibles ou pas nécessaires compte tenu de l'enveloppe définie par l'audit organisationnel et financier (voir tableau E).

Tableau C : Projets exprimés par la ville et projets recensés dans le cadre de l'APIE

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
- Voirie urbaine	- rue de la grande mosquée	Château d'eau	112,24	8	Construction de voirie
	- rue Casimir Coly	Manguiline sud	63,93	-	Construction de voirie
	- rue Kémo Kamara	Manguiline nord	59,71	-	Construction de voirie
	- rue Maison du Parti	Manguiline nord	6,04	-	Construction de voirie
	- rue du cimetière catholique	Kadiamor	24,91	-	Construction de voirie

	- rue cimetière	Badionkoto	79,11	-	Construction de voirie
	- rue du lycée agricole	Tenghory	153,42	-	Construction de voirie
	rue du dispensaire	Manguiline sud	92,40	0	Construction de voirie
	rue Tahirou Cissé	Manguiline nord	68,72	0	Construction de voirie
	rue garage Yaya Mané	Manguiline sud	73,35	0	Construction de voirie
	Rue de la Mission Baptiste	Kadiamor	31,04	0	Construction de voirie
	rue du camp Militaire	Kadiamor	70,05	0	Construction de voirie
	rue Fansou Bodian	Badionkoto	114,91	0	Construction de voirie
	Construction de la voirie intérieure	Badionkoto	231,24	8	Construction de voirie
		Bassène	430,96	0	
		Château d'eau	112,24	8	
		Kadiamor	30,04	0	
		Manguiline nord	185,14	2	
		Manguiline sud	0,20	8	
		Tenghory	229,69	0	
- Drainage	Réhabilitation du canal d'évacuation d'eaux pluviales	Manguiline Nord	9,80	-	
	canal rue du dispensaire	Manguiline sud	511,29	-	Construction
	canal rue Casimir Coly	Manguiline sud	56,39	-	Construction
	canal rue cimetière catholique	Manguiline sud	26,57	-	Construction
	canal rue Kémo kamara	Manguiline nord	28,90	-	Construction
	canal rue Yaya Mané	Manguiline sud	33,60	-	Construction
	canal rue Bintou Dramé	Manguiline sud - Badionkoto	360	-	Construction
	canal rue du cimetière Badionkoto	Badionkoto	76,46	-	Construction
	canal prolongement rue de la préfecture	Bassène	26,11	-	Construction
	canal rue corniche Bassène	Bassène	160,80	-	Construction
	canal rue domicile Préfet	Bassène	27,47	-	Construction
	- Adduction d'eau	Extension du réseau d'adduction d'eau	Badionkoto	12,64	1
Bassène			6,32	1	
Château d'eau			6,32	2	
Kadiamor			22,12	3	
Manguiline nord			11,37	2	
Manguiline sud			18,96	4	
		Tenghory	31,60	0	
Boulevard Emile Badiane		Château d'eau	34,20	-	Mise en place
rue : rond point – Monument		Château d'eau	13,85	-	Mise en place
rue Kémo Kamara		Manguiline nord	5,44	-	Mise en place
rue Casimir Coly	Manguiline nord	12,25	-	Mise en place	
rue Garage Yaya Mané	Manguiline sud	18,46	-	Mise en place	
rue corniche Bassène	Bassène	27,48	-	Mise en place	

	rue Tahirou Cissé	Bassène	10,51	-	Densification
	rue Développement communautaire	Manguiline sud	10,63	-	Densification
	rue du cimetière catholique	Manguiline sud	8,59	-	Densification
2. Équipements : Education et Santé					
<i>- Education</i>	Ecole élémentaire	Kadiamor	56	5	Construction
	Ecole élémentaire	Tenghory	56	2	Construction
	Construction d'écoles préscolaires	Kadiamor	38	0	Etat de projet
		Manguiline Nord	38	0	
Manguiline Sud		38	0		
	Tenghory	71	0		
<i>- Santé</i>	Poste de santé Construction de poste de santé	Kadiamor	60	0	Construction
		Tenghory	90	0	
	Equipement du poste de santé	Badionkoto	12	4	Eau, électricité, téléphone, lits
	Equipement du centre de santé	Manguiline Sud	20	4	Equipement
3. Equipements socio-collectifs					
	Stade omnisport	Tenghory	300	-	Construction
	Stade de quartier	Kadiamor	38	-	Construction
	Stade de quartier	Tenghory	26,7	-	Construction
	Stade municipal	Château d'eau	18,60	-	Réhabilitation
	Centre polyvalent	Manguiline sud	112	-	Construction
	Foyer de jeunes	Château d'eau	32	-	Construction
	Foyer de jeunes	Manguiline sud	32	-	Construction
	Arène de lutte	Manguiline sud	80	-	Construction
	Auberge des jeunes	Manguiline Nord	41	-	Construction
	Aménagement d'espaces verts	Bassène	-	1	Aménagement
		Château d'eau	-	1	
		Manguiline Nord	-	1	
		Tenghory	-	1	
4. Équipements Administratifs et Techniques Communaux					
	Construction Hôtel de Ville	Château d'eau	176		Construction
	Caserne Sapeurs Pompiers	Tenghory	160	-	Construction
	Logements du secrétaire municipal et de l'agent Voyer	Chateau d'eau	38	-	Construction
5. Équipements Marchands					
	Gare routière et marché	Manguiline sud	321,19	-	Réhabilitation
	Marché	Kadiamor	28,57	0	Construction
	Marché	Tenghory	81,80	0	Construction
	Marché central	Manguiline nord	120,56	0	Réhabilitation
	Village artisanal	Manguiline nord	8,70	-	Réhabilitation
6. Équipements environnementaux					
<i>- Assainissement eaux usées</i>	Construction de canaux d'eaux usées	Badionkoto		0	Construction
		Bassène		0	
		Château d'eau		0	
		Kadiamor		0	
		Manguiline nord		0	
		Manguiline sud		0	
		Tenghory		0	
Construction de latrines publiques	Badionkoto		0	Construction	
	Bassène		0		
	Château d'eau		0		
	Kadiamor		0		
	Manguiline nord		0		

		Manguline sud Tenghory		0 0	
7. Aménagement urbain	Lotissement de 250 parcelles	Tenghory	4	0	Lotissement

Tableau D : Projets recensés à partir de l'APIE et jugés non nécessaires par les autorités municipales.

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Équipements environnementaux					
<i>- Assainissement eaux usées</i>	Construction de canalisation d'eaux usées	Badionkoto	-	0	Aménagement et construction
		Bassène	-	0	
		Château d'eau	-	0	
		Kadiamor	-	0	
		Manguiline nord	-	0	
		Manguiline sud	-	0	
	Tenghory	-	0		
	Constructions de latrines publiques	Badionkoto		0	Construction
		Bassène		0	
		Château d'eau		0	
		Kadiamor		0	
		Manguiline nord		0	
Manguiline sud			0		
Tenghory		0			
2. Équipements socio-collectifs					
	Aménagement d'espaces verts	Bassène	-	1	Aménagement
		Château d'eau	-	1	
		Manguiline Nord	-	1	
		Tenghory	-	1	

Le projet de construction de canalisations des eaux usées a été jugé non nécessaire pour les raisons suivantes :

- la consommation journalière ne dépasse pas 35 litres par habitant ;
- chaque foyer est équipé de latrines où sont évacuées les eaux usées ;
- le réseau d'assainissement des eaux usées s'avère lourd pour la Commune.

En ce qui concerne l'aménagement des espaces verts, les projets identifiés ne peuvent pas être réalisés faute de terrains disponibles. En effet, les réserves prévues dans le Plan Directeur de la Commune pour ces équipements sont aujourd'hui occupées par des bâtiments à usage d'habitation ou de commerce.

Tableau E : Projets exprimés par la Commune et s'avérant non nécessaires

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
- Équipements socio-collectifs					
	Stade de quartier	Kadiamor	38	0	Construction
	Stade de quartier	Tenghory	26,70	0	Construction
	Stade municipal	Château d'eau	18,60	0	Réhabilitation
	Arène de lutte	Manguiline sud	80	0	Construction

Il s'agit des équipements socio-collectifs dont la réalisation ne peut être envisagée du fait de la possibilité d'utiliser les terrains non aménagés. Ils ont un faible caractère prioritaire et devraient attendre d'autres financements compte tenu de la faiblesse de l'enveloppe financière du PIP.

7.4 JUSTIFICATION DU PIP

Après avoir rapproché les projets exprimés par les autorités municipales et ceux recensés à partir de l'IPIE, et pour rester dans le cadre de l'enveloppe globale du PIP, soit 170.436.700 FCFA, nous avons procédé avec les autorités municipales à une sélection des projets l'un après l'autre sur la base des critères suivants :

- leur éligibilité au PAC ;
- leur non prise en charge par d'autres programmes ;
- le caractère non excessif de leur coût ;
- le degré de leur caractère prioritaire.

Nous avons pu obtenir les résultats suivants.

7.4.1 PROJETS ÉLIMINÉS POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC

Après examen des différents projets, nous avons dû éliminer les projets d'adduction d'eau et d'aménagement urbain qui ne sont pas éligibles au PAC.

7.4.2 PROJETS ÉLIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES

Les projets pris en charge par d'autres programmes ont été éliminés. Il s'agit de :

- la construction de la gare routière + marché à Manguiline-sud ;
- de la réhabilitation du marché central à Manguiline-nord ;

qui doivent être financées par l'Agence Française de Développement (AFD).

7.4.3 PROJETS À ÉLIMINER POUR COÛT EXCESSIF

La priorité définie par la Commune pour cette phase du PIP concerne l'assainissement ; il a ainsi été décidé de ne pas retenir des projets autres qui s'avèrent excessifs ou non réalisables compte tenu du budget alloué au PIP. Il s'agit des projets concernant les équipements socio-collectifs hormis le stade municipal, le centre polyvalent et l'auberge des jeunes.

7.4.4 PROJETS ADMISSIBLES CLASSÉS PAR ORDRE DE PRIORITÉ ET PAR CATÉGORIE

Après les différentes éliminations auxquelles nous avons procédé dans les étapes précédentes, nous avons classé les projets admissibles dans chaque catégorie par ordre de priorité.

Tableau F : Liste des projets admissibles classés par ordre de priorité

Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
1. Infrastructures					
<i>- Drainage</i>	Réhabilitation du canal d'évacuation d'eaux pluviales	Manguiline Nord	9,80	-	Étude réalisée
	Canal rue du dispensaire	Manguiline sud	511,29	-	Construction
	Canal rue Casimir Coly	Manguiline sud	56,39	-	Construction
	Canal rue du cimetière catholique	Manguiline sud	26,57	-	Construction
	canal rue Kémo kamara	Manguiline nord	28,90	-	Construction
	canal rue Yaya Mané	Manguiline sud	33,60	-	Construction
	canal rue Bintou Dramé	Manguiline sud - Badionkoto	360	-	Construction
	Canal rue du cimetière Badionkoto	Badionkoto	76,46	-	Construction
	Canal prolongement rue de la préfecture	Bassène	26,11	-	Construction
	Canal rue corniche Bassène	Bassène	160,80	-	Construction
	Canal rue domicile Préfet	Bassène	27,47	-	Construction
	<i>- Eclairage Public</i>	Boulevard Emile Badiane	Château d'eau	34,20	-
Rue : rond point - Monument		Château d'eau	13,85	-	Mise en place
Rue Kémo Kamara		Manguiline nord	5,44	-	Mise en place
Rue Casimir Coly		Manguiline nord	12,25	-	Mise en place
Rue Garage Yaya Mané		Manguiline sud	18,46	-	Mise en place
Rue corniche Bassène		Bassène	27,48	-	Mise en place
Rue Tahirou Cissé		Bassène	10,51	-	Densification
Rue Développement communautaire		Manguiline sud	10,63	-	Densification
Rue du cimetière catholique		Manguiline sud	8,59	-	Densification
2. Équipements : Education et Santé					
<i>- Education</i>	Ecole élémentaire	Kadiamor	56	5	Construction
	Ecole élémentaire	Tenghory	56	2	Construction
	Construction	Kadiamor	38	0	
	d'écoles	Manguiline Nord	38	0	Idee de projet

	préscolaires	Manguiline Sud Tenghory	38 71	0 0	
- Santé	Poste de santé Construction de poste de santé	Kadiamor Tenghory	60 90	0 0	Construction Construction et équipement
	Équipement du poste de santé	Badionkoto	12	4	Eau, électricité, téléphone, lits
	Équipement du centre de santé	Manguiline Sud	20	4	Équipement
3. Équipements socio-collectifs					
	Stade municipal	Château d'eau	18,60	-	Réhabilitation
	Centre polyvalent	Manguiline sud	112	-	Construction
	Auberge des jeunes	Manguiline Nord	41	-	Construction
4. Équipements Administratifs et Techniques Communaux					
	Construction Hôtel de Ville	Château d'eau	176		Construction
	Caserne Sapeurs Pompiers	Tenghory	160	-	Construction
	Logements du secrétaire municipal et de l'agent voyer	Chateau d'eau	38	-	Construction
5. Équipements Marchands					
	Marché	Kadiamor	38,57	0	Construction
	Marché	Tenghory	81,80	0	Construction
	Village artisanal	Manguiline nord	8,70	-	Réhabilitation

8- PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

Compte tenu de l'enveloppe du Programme d'Investissement Prioritaire dégagée dans le cadre de l'Audit organisationnel et financier (170.436.700 FCFA) et suite à une concertation avec les autorités municipales dans le cadre du respect des principes édictés par le PAC, les projets énumérés ci-dessous ont été retenus pour constituer le Programme d'Investissement Prioritaire.

Compte tenu de cette enveloppe, le projet de construction du canal du dispensaire dont le coût est de 511 millions a été redimensionné. Ainsi, la longueur du canal et le nombre d'ouvrages de franchissement ont été réduits et les passages piétonniers supprimés. Ce qui ramène le coût du projet à une enveloppe de 134.780.000 F CFA.

Le projet concerne dorénavant la partie qui va de l'exutoire à l'ouvrage de franchissement déjà exécuté, à la hauteur de la rue du cimetière catholique.

Tableau G : Projets retenus

Description et localisation	Coût (en millions FCFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
Construction du canal du dispensaire	134,78		Étude réalisée
Électrification du Boulevard Émile Badiane	34,20		Etat de projet

Les projets ci-dessus retenus dans le PIP peuvent être justifiés comme suit :

8.1. CONSTRUCTION DU CANAL DU DISPENSAIRE

Les travaux ont pour objet la construction d'un canal principal à ciel ouvert et les canaux secondaires pour la collecte et le drainage des eaux pluviales. Il s'agira d'exécuter :

- un canal en béton armé à ciel ouvert de section trapézoïdale ;
- des canaux secondaires en béton armé de section rectangulaire ;
- des ouvrages de franchissement au niveau des chemins de passage transversaux.

8.2. ELECTRIFICATION DU BOULEVARD EMILE BADIANE

Le réseau routier urbain bitumé est constitué presque uniquement :

- de la voie d'entrée principale de la ville qui porte le nom de l'illustre fils du département, grand rassembleur, Emile Badiane ;
- du prolongement de la rue du cimetière à la rue de la Préfecture

Le boulevard Emile Badiane, d'une longueur 1600 m et d'une largeur de 50 m est bordé d'alignement d'arbres sur les deux côtés. Bien que bitumé, il

reste mal éclairé. Son réseau électrique est constitué d'une ligne de moyenne tension avec des foyers lumineux situés du côté Est et distants de 80 m.

Les travaux d'électrification consistent à :

- densifier les points lumineux du côté Est qui bénéficie déjà d'un réseau d'éclairage public ;
- créer une ligne de réseau électrique du côté Ouest afin de doter le boulevard d'un éclairage suffisant.

SOMMAIRE

PAGES

1. SITUATION ET SITE URBAIN.....	1
1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION	1
1.1.1. CADRE GÉNÉRAL.....	1
1.1.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION.....	3
1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA REGION.....	3
1.2. LA VILLE DANS SON SITE	3
1.2.1. LE SITE NATUREL.....	3
1.2.2. LE SITE CRÉÉ	5
1.2.3. LE TISSU URBAIN.....	5
1.3 LE CADRE PHYSIQUE	5
1.3.1 RELIEF ET GÉOLOGIE	5
1.3.2. LA MORPHOPÉDOLOGIE	6
1.3.3. LE CLIMAT.....	6
1.3.4. L'HYDROLOGIE	12
1.3.5. L'HYDROGÉOLOGIE	12
1.3.6. LA VÉGÉTATION	12
2 - ORGANISATION DE LA VILLE.....	14
2.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL ET LE DECOUPAGE EN QUARTIERS	14
2.1.1. LE PÉRIMÈTRE COMMUNAL.....	14
2.1.2. LE DÉCOUPAGE EN QUARTIERS	14
2.2. ÉVOLUTION SPATIALE.....	19
2.2.1. PRINCIPALES ÉTAPES DE LA CROISSANCE URBAINE.....	19
2.2.3. LOTISSEMENTS RÉCENTS OU EN COURS	22
2.3. OCCUPATION DU SOL - DENSITES	22
2.4. PROJETS RECENTS ET FUTURS ENGAGES.....	25
2.4.1. PROJETS RÉALISÉS DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....	26
2.4.2. LES PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE	28
2.4.3. PROJETS EN PORTEFEUILLE NON - PRIORITAIRES	30
2.5. TENDANCES D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS	30
2.5.1. EXTENSION CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME.....	30
2.5.2. LOTISSEMENTS APPLIQUÉS OU AUTORISÉS CES DERNIÈRES ANNÉES.....	31
2.5.3. CONTRAINTES, POTENTIALITÉS ET RECOMMANDATIONS	31
3. ÉCONOMIE URBAINE.....	33
3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND	33
3.1.1. LES FACTEURS DE POLARISATION	33
3.1.2. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES.....	33
3.1.3. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES.....	34
3.1.4. L'AIRE D'INFLUENCE DES ÉQUIPEMENTS MARCHANDS	36
3.2. ACTIVITÉS ET EMPLOIS	39
3.2.1. LA POPULATION ACTIVE.....	39
3.2.2. LA SITUATION DE L'EMPLOI.....	39
3.2.3. LES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES	40
3.2.4. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN.....	48
3.2.5. RECOMMANDATIONS.....	49
3.3. LE PATRIMOINE URBAIN	51
3.3.1. COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN	51
3.3.2. DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE MUNICIPAL SERVICES.....	57
4. DÉMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE	85
4.1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION – PROJECTIONS.....	85
4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGÉS (HORIZONS 5, 10 ET 15 ANS).....	85
4.3. POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT.....	86
5. DESSERTE PAR LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	88

5.1. CLASSEMENT D'APRES L'INVENTAIRE POUR LA PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS (IPIE).....	88
5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE.....	88
5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT ET D'INFRASTRUCTURE.....	98
5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX	103
5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	103
5.2.2. MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	103
6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC - LE PROFIL DE LA VILLE.....	106
6.1. LES POTENTIALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	106
6.1.1. UNE POSITION STRATEGIQUE	106
6.1.2. DES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES.....	106
6.1.3. DES POTENTIALITES AGROFORESTIERES	106
6.2. LES CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	107
6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS : MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS.....	107
6.3.1. POUR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE	107
6.3.2. POUR LES INFRASTRUCTURES	108
7. BESOINS ET PRIORITES.....	109
7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE	109
7.1.1. INFRASTRUCTURES.....	109
7.1.2. EQUIPEMENTS DE PROXIMITE.....	110
7.2. BESOINS EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES	112
7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES BESOINS ISSUS DE L'IPIE ET CEUX SOUMIS PAR LES AUTORITES MUNICIPALES.....	114
7.4. JUSTIFICATION DU PIP	119
7.4.1 PROJETS ELIMINES POUR NON-ÉLIGIBILITÉ AU PAC	119
7.4.2 PROJETS ELIGIBLES MAIS PRIS EN CHARGE PAR D'AUTRES PROGRAMMES.....	119
7.4.3 PROJETS A ELIMINER POUR COUT EXCESSIF.....	119
7.4.4 PROJETS ADMISSIBLES CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE ET PAR CATEGORIE	120
8- PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE.....	122
8.1. CONSTRUCTION DU CANAL DU DISPENSAIRE	122
8.2. ELECTRIFICATION DU BOULEVARD EMILE BADIANE.....	122